

COMMENT DÉFINIR LES CIBLES ET LES INDICATEURS DE L'AGENDA POST 2015

14 novembre 2014





GLOBAL TASKFORCE
OF LOCAL AND REGIONAL GOVERNMENTS
FOR **POST-2015** DEVELOPMENT AGENDA
TOWARDS **HABITAT III**

AGENDA POST 2015

COMMENT DÉFINIR LES CIBLES ET LES INDICATEURS ?

[CONTRIBUTION DE CGLU AU DOCUMENT DE TRAVAIL DE LA *GLOBAL TASKFORCE*]

31 octobre 2014

draft

Ce document a été réalisé avec le soutien de
DeLoG – le Groupe de Travail des Partenaires pour le Développement
sur la Décentralisation et la Gouvernance Locale- et en collaboration avec Paula Lucci
d'ODI et Agustí Fernández de Losada de l'agence Tornos Abogados

SOMMAIRE

I. Introduction.....	p. 5
II. Notre action en faveur d'un objectif urbain indépendant et pour la « localisation » [mise en œuvre au niveau local] de l'Agenda Post-2015	p. 6
II.1. ODD-11 : Pourquoi un objectif urbain indépendant ?	p. 6
II.2. La « localisation » de l'Agenda Post-2015	p. 7
III. Proposition de cibles et indicateurs.....	p. 10
III.1. L'objectif de ce travail et notre approche pour la sélection des cibles..	p. 10
III.2. Propositions de cibles et indicateurs : quelques exemples.....	p. 12
IV. Conclusions y recommandations	p. 46

LA STRATÉGIE DES GOUVERNEMENTS LOCAUX POUR LA « LOCALISATION » [MISE EN ŒUVRE AU NIVEAU LOCAL] DES CIBLES ET INDICATEURS DE L'AGENDA POST-2015

I. INTRODUCTION

La date limite de l'accord sur un nouveau cadre pour remplacer les Objectifs du Millénaire pour le développement est imminente. En Septembre, le Groupe de Travail Ouvert sur les Objectifs de Développement Durable (*Open Working Group*, OWG, sigle en anglais) ¹ a présenté une proposition à l'Assemblée générale des Nations unies. Ce document sera le "fondement principal pour l'intégration des objectifs de développement durable dans l'agenda post-2015." ²

Le rapport de synthèse, qui sera présenté par le Secrétaire général au mois de décembre, est l'étape suivante du processus post-2015. Les négociations intergouvernementales débuteront en janvier et s'achèveront en septembre 2015, moment où les gouvernements nationaux souscriront au nouvel accord-cadre de développement.

Plusieurs débats sont en cours sur la façon dont les Objectifs de Développement Durable (ODD) peuvent être appliqués au niveau local. L'ODD 11, l'objectif «urbain» inclus dans le document final de l'OWG, est le plus adapté au niveau local. Sa conception est « locale », car sa réalisation nécessite une appropriation et une mise en œuvre par les gouvernements infranationaux.

Parallèlement, le rôle que doivent jouer les gouvernements locaux et régionaux ainsi que la société civile et le secteur privé dans la réalisation du nouvel agenda de développement post-2015 a été reconnu dans divers documents officiels. On peut mentionner le rapport du Panel de Haut Niveau (2013)³ et le rapport du Réseau de Solutions pour le Développement Durable des Nations unies (*United Nations Sustainable Development Solutions Network - UNSDSN*)⁴. Dans l'introduction du document final de l'OWG, il est également fait référence à Rio + 20 et aux engagements à l'Agenda 21, le rôle des autorités locales dans la réalisation des objectifs de développement durable y est reconnu.⁵

Cette proposition soutient l'importance d'un objectif « urbain » indépendant ainsi qu'une « localisation » [mis en œuvre au niveau local] de l'agenda et propose pour une série de cibles des indicateurs qui peuvent s'adapter au niveau infranational.

¹ <http://sustainabledevelopment.un.org/focussdgs.html>

² A/RES/68/309. Il peut être consulté : http://www.un.org/ga/search/view_doc.asp?symbol=A/RES/68/309

³ « Le problème le plus important n'est pas d'opposer l'urbain au rural, mais comment promouvoir une approche locale, géographique, dans l'agenda post-2015. Le Panel croit que par la désagrégation des données au niveau local et à travers un rôle plus important des autorités locales, dans la définition des priorités, la mise en œuvre des plans et dans le suivi des résultats, ainsi qu'avec un partenariat avec le secteur privé et les habitants, on peut le réaliser » (*High Level Panel*, 2013).

⁴ « [Ces objectifs]' sont universels et s'appliquent à tous les pays, aux gouvernements nationaux et locaux, aux entreprises et à la société civile » (*UN Sustainable Development Solutions Network*, 2013).

⁵ « Il a réaffirmé aussi l'engagement d'appliquer la Déclaration de Rio, l'Agenda 21 et le Plan de mise en œuvre de l'Agenda 21. » (*Open Working Group Outcome Document*, juillet de 2014).

II. NOTRE ACTION POUR UN OBJECTIF URBAIN INDÉPENDANT ET POUR LA « LOCALISATION » DE L'AGENDA POST-2015

II.1. ODD 11 : Pourquoi un objectif urbain indépendant ?

Au sein de la proposition des ODD élaborée par l'OWG, l'Objectif 11 –« faire des villes et des établissements humains inclusifs, sûrs, résistants et durables »– incarne directement la dimension locale et urbaine. Son incorporation est une avancée majeure et un témoignage de la campagne réussie pour un ODD urbain développé, entre autres, par le Groupe de Travail Mondial des Gouvernements Locaux et Régionaux (*Global Task Force of Local and Regional Governments*, dorénavant GTF) et ses alliés, courant 2013.

Un objectif urbain indépendant répond à la vision exprimée par le Panel de Haut Niveau - « les villes sont le lieu où sera gagné ou perdu la bataille pour le développement durable » (HLP mai 2013). Comme cela a été soutenu durant notre campagne, un objectif urbain permet de mobiliser et d'impliquer les autorités locales et régionales ainsi que les acteurs urbains, il contribue à intégrer la conception spatiale des villes et les différentes dimensions du développement durable (économique, sociale, environnementale), il renforce les liens entre les zones urbaines et rurales et transforme les défis urbains en opportunités.

La proposition actuelle pour l'Objectif 11 se réfère à différentes dimensions du défi urbain : l'accès au logement et aux services de base, l'amélioration des conditions de vie dans les quartiers marginaux, les transports, la planification participative, la protection du patrimoine culturel et naturel, la prévention et la résilience aux catastrophes, l'impact environnemental des villes, des espaces publics et des espaces verts et les relations urbain-rural.

Toutefois, la proposition actuelle ne présente pas une approche intégrée du développement urbain. Un certain nombre de questions importantes concernant les défis quotidiens, auxquels les gouvernements locaux et régionaux sont confrontés, ne sont pas pris en compte. Par exemple des questions clés telles que la gouvernance locale (en particulier, la décentralisation, la démocratie locale, la transparence, la participation et la subsidiarité) ne sont pas mentionnées. D'autres responsabilités urbaines locales sont, elles, réparties sur d'autres objectifs (1. pauvreté, 2. alimentation, 3. santé, 4. éducation, 5. égalité entre les deux sexes, 6. eau et assainissement, 7. énergie, 8. croissance économique et emploi, 9. infrastructures, 10. inégalités, 12. mode de consommation et de production, y compris la gestion des déchets, 13. changement climatique, 15. la biodiversité, 16. les sociétés pacifiques et inclusives, les institutions responsables et inclusives, 17. les moyens de mise en œuvre, y compris la mobilisation des ressources nationales, la technologie, le renforcement des capacités, etc.).

Bien que l'objectif urbain soit l'un des objectifs proposés par l'OWG et bénéficie d'un soutien important, certains Etats membres de l'ONU estiment nécessaire de réduire le nombre final des ODD et proposent l'incorporation des cibles et indicateurs urbains dans d'autres objectifs.⁶

Ce travail a pour but de contribuer au débat avec la communauté internationale et les partenaires du développement sur l'importance de maintenir un objectif urbain indépendant et sur la

⁶ Entre autres le Royaume- Uni et l'Australie. Dans son dernier document sur l'Agenda Post-2015, la CE n'exclue pas la possibilité de redistribuer les cibles sur l'urbanisation dans d'autres objectifs. COM (2014) 335, 2.6.2014, *A decent life for all: from vision to collective action*

nécessité de localiser les cibles et les indicateurs au sein d'autres objectifs afin de renforcer les dimensions urbaines et locales des ODD.⁷

II.2. La « localisation » de l'Agenda post-2015 : un agenda plus large

Outre l'ODD 11, dont la réalisation nécessite l'engagement et les efforts des gouvernements infranationaux, de nombreux objectifs sont pertinents au niveau local tant en zones urbaines que rurales. Pour comprendre pourquoi, il est important de préciser ce que l'on entend par « localisation ».⁸

Quels sont les objectifs les plus importants pour les gouvernements infranationaux ?

« Localiser » l'agenda post-2015 se réfère généralement à la mise en œuvre des objectifs de développement au niveau local par les acteurs infranationaux, en particulier les gouvernements locaux et régionaux⁹. Les gouvernements infranationaux ont des responsabilités dans la prestation de services dans de nombreux domaines liés aux ODD (responsabilités directes ou partagées avec le gouvernement central ou en partenariat avec d'autres parties prenantes).¹⁰

Mais « localiser » l'agenda post-2015 peut également se référer au suivi des progrès de sa mise en œuvre au niveau infranational (indépendamment du fait que les collectivités locales aient ou n'aient pas la compétence dans certains secteurs). Le suivi au niveau local peut aider à évaluer les inégalités au sein des pays, contribuer à améliorer la prise de décision et la distribution des ressources à différents niveaux et permettre aux communautés locales et aux organisations de la société civile d'exiger de leur gouvernement une plus grande transparence¹¹. Dans cet esprit, le Panel de Haut Niveau (HLP, 2013) et le Groupe Consultatif d'Experts Indépendants sur les Données (IEAG, Octobre 2014) ont suggéré, dans leurs rapports, d'améliorer la désagrégation des données au niveau géographique au moment où sont définis les résultats à atteindre pour chaque objectif. Cela implique, par exemple, de faire la différence entre régions et entre zones urbaines / rurales et, si possible, une désagrégation à des niveaux inférieurs, au niveau des municipalités ou des zones marginales comme les quartiers précaires.

⁷ Pour soutenir ce débat, il est nécessaire d'assurer la continuité de la « campagne pour un ODD urbain ». En accord avec la proposition du Réseau de Solutions pour le Développement Durable des Nations unies (UNSDSN), la campagne pour un Objectif urbain indépendant devrait être élargie et approfondie. Nous devons renforcer notre mobilisation pour atteindre « 1000 villes et maires soutenant un ODD urbain indépendant ». Il est indispensable de continuer les activités de soutien et de poursuivre les négociations avec l'ONU, les Etats membres et d'autres parties prenantes. Le GTF et ses partenaires doivent renforcer leur collaboration avec les médias au niveau local, national, régional et international et renforcer leur présence dans les forums internationaux pour faire campagne pour un ODD urbain et pour des ODD « localisés ».

⁸ Cette partie est basée sur Lucci, P. (à publier) *Localising Post-2015: What does it mean in practice?*

⁹ Ici infranational fait référence aux régions /provinces/départements, aires métropolitaines, les autorités locales en général, selon les différents systèmes de décentralisation. Cette note se centre sur les conséquences d'une mise en œuvre de l'Agenda post-2015 pour les gouvernements infranationaux, mais il y a d'autres acteurs qui interviennent aussi au niveau local (par exemple, les organisations de la société civile, les organisations locales et le secteur privé).

¹⁰ CGLU, *L'accès de tous aux services publics de base, 3ème Rapport Mondial sur la Décentralisation et la Démocratie Locale*, Bruxelles, Bruylant, 2014

¹¹ Cela ne veut pas dire que les acteurs locaux doivent être les responsables de la collecte de l'information. Dans beaucoup de pays, les systèmes nationaux de statistiques assurent la collecte de ces informations désagrégées par localité et les gouvernements locaux peuvent utiliser ces données. Dans certains domaines, les gouvernements locaux peuvent produire leurs propres données. Les organisations de la société civile peuvent également produire leurs propres données en particulier quand les données officielles font polémique (ex. : *Slum Dwellers International*). Dans la prochaine section on souligne les limitations de certaines de ces données.

Notre compréhension de la notion de « localisation » a des conséquences sur le choix des objectifs et des cibles. Si l'accent est mis sur le contrôle des inégalités au sein des pays, la plupart des résultats attendus pour chaque objectif devraient être désagrégés au niveau infranational. Mais si l'accent est mis sur la mise en œuvre des objectifs cela oblige les gouvernements locaux à adopter un sous-ensemble de cibles et d'objectifs au sein desquels ils devraient assumer une responsabilité directe dans leur mise en œuvre (ces cibles et objectifs peuvent varier selon les pays en fonction du niveau de décentralisation).

Ces deux approches sont complémentaires. Il serait souhaitable que les gouvernements infranationaux qui le désirent puissent assurer le suivi, si les données disponibles le permettent, de la plupart des résultats pour chaque objectif, en particulier dans les zones et les communautés vulnérables (selon leurs propres processus de planification locale). Ils pourraient également se focaliser sur les zones de leur juridiction où sont concentrés les plus fortes inégalités et les déficits - par exemple les quartiers marginaux¹². Et identifier, en outre, au sein des objectifs fixés, un sous-ensemble où ils exercent une responsabilité directe pour leur mise en œuvre. Cela signifierait que, pour ce sous-ensemble spécifique d'objectifs et de cibles, les gouvernements locaux pourraient assurer le suivi des indicateurs et assumer également la responsabilité de la réalisation des cibles.

La « localisation » de l'Agenda post-2015 : les principaux défis

Bien qu'en principe l'approche présentée dans le point précédent semble relativement simple, il existe un certain nombre de défis qui doivent être analysés.

Faisabilité

Les objectifs et cibles actuels proposés par l'OWG sont particulièrement vastes et ambitieux, ils sont la conséquence des engagements pris pour atteindre un système partagé d'objectifs inclusif et intégré au niveau mondial. Les objectifs proposés couvrent la plupart des défis liés au développement et un large éventail de thèmes, besoins et préoccupations exposé par les principales parties prenantes. Ceci implique, toutefois, la possibilité d'avoir un système d'indicateurs simple à gérer, mesurable, transparent et facile à communiquer.

Le grand nombre d'objectifs et cibles proposés (17 et 169, respectivement) pourrait mettre en péril la viabilité de l'ensemble du cadre (Norton et al, 2014). À cet égard, beaucoup ont souligné la nécessité de consolider le nombre d'objectifs et de cibles de la proposition OWG afin de permettre aux gouvernements de les assumer. A titre de comparaison, les ODM comprenaient 8 objectifs, 21 cibles et 60 indicateurs.

Définir les cibles

D'autre part, si les gouvernements infranationaux ont des responsabilités dans la mise en œuvre de certains objectifs, deux questions doivent être posées : i) comment sélectionner les cibles ?, et ii) comment définir les résultats à atteindre pour chaque cible ?¹³ En outre, tous les pays doivent-

¹² Watkins 2013 propose cette approche pour un certain nombre d'inégalités (ex. spatiale entre les sexes, ethniques).

¹³ Il s'agit de traduire les aspirations des objectifs mondiaux au niveau de chaque pays et ce, sans même tenir compte des responsabilités des différents acteurs pour la mise en œuvre au niveau infranational. Les OMD ont été critiqués parce que les objectifs mondiaux ont été appliqués à chaque pays, sans tenir compte des différents points de départ ou de la faisabilité pour la mise en œuvre. Bien que la façon dont les cibles seront définies ne soit pas clairement déterminée, on s'attend à ce que chaque pays puisse les adapter en fonction de ses caractéristiques

ils fixer eux-mêmes les cibles et les plans de mise en œuvre, ainsi que les modes de coordination entre les différents niveaux de gouvernement pour atteindre les cibles ? On peut prendre l'exemple de la façon dont le Brésil a entrepris la localisation des ODM. Dans le cadre de son agenda national pour atteindre les ODM, le gouvernement a appuyé et encouragé les gouvernements locaux à identifier et à prendre des engagements qui contribuent à la réalisation des ODM dans chaque municipalité.

Dans sa forme actuelle, la proposition d'un nouvel ensemble d'objectifs est déjà assez complète et complexe, pour la localisation des cibles il serait souhaitable de promouvoir des processus simples et en adéquation avec les politiques définies par chaque pays pour la réalisation de l'ensemble des objectifs.

Quantification et limites des données disponibles

Il existe un certain consensus sur la nécessité de définir des cibles « intelligentes » (*smarts*)- c'est à dire spécifiques, mesurables, pertinentes et réalisables dans un délai donné. Dans l'idéal, les cibles devraient être limitées en nombre et quantifiables. Dans la proposition actuelle, de nombreuses cibles ne sont pas faciles à mettre en œuvre.

Selon le Réseau de Solutions pour le Développement Durable des Nations unies (UNSDSN 2012), les indicateurs doivent être clairs et directs, ils doivent respecter les normes internationales, doivent être compatibles avec les systèmes d'information disponibles (par exemple à travers les comptes nationaux, ou par le biais du développement de la comptabilité environnementale), prendre appui sur des sources reconnues, être désagrégés, universels (c'est à dire applicable à tous les pays) et être gérés par une organisation chargée du suivi¹⁴. Il faut tenir compte que, selon le Comité de Coordination sur les Statistiques des Nations unies, les indicateurs pour les ODD seront difficilement finalisés avant mars 2016¹⁵.

Le manque de données pour le suivi des progrès est plus important au niveau infranational qu'à l'échelle nationale. Dans de nombreux cas, les données sont basées sur des informations provenant d'enquêtes dont les indicateurs sont difficiles à désagréger au-delà de grandes catégories telles que les régions et les zones rurales / urbaines. L'accès aux données est particulièrement difficile quand il s'agit de suivre la situation des groupes de population les plus vulnérables (par exemple, les habitants des quartiers précaires ou informels).

Si l'on veut suivre les progrès réalisés dans les zones et les communautés vulnérables et avoir un puissant outil d'information, il est nécessaire de développer les bases de données *ad hoc*. Ceci a des implications en termes de ressources et de création de compétences pour la collecte de données et le soutien que devront fournir les agences nationales de statistique. Les plus grandes collectivités locales et régionales, en particulier dans les régions métropolitaines, ont généralement de plus grandes capacités. Certaines utilisent déjà ce type d'information pour l'élaboration de leurs politiques, bien que souvent les données ne couvrent pas les populations les

nationales (plutôt que la simple transposition des objectifs mondiaux au niveau national). Certains ont suggéré de prendre comme point de départ le niveau de développement de chaque pays pour fixer des objectifs réalistes (Melamed et Samman, 2014) ou de regrouper les pays ayant des niveaux similaires de développement (Melamed et Bergh, 2014). Une alternative plus simple est que les pays adoptent les objectifs et les aspirations universelles et, pour comparer les avancées, qu'ils se regroupent selon les niveaux similaires de développement (Melamed et Bergh, 2014)

¹⁴ <http://unsdsn.org/wp-content/uploads/2014/04/140403-Principles-for-Framing-SDGs.pdf>

¹⁵ <http://unstats.un.org/unsd/acsub/2014docs-24th/SA-2014-9-Post2015.pdf>

plus marginalisées (Lucci, 2014). Toutefois, dans le cas des autorités locales des petites communes avec moins de ressources, cette tâche peut s'avérer énorme.

III. UNE PROPOSITION POUR LA “LOCALISATION” DES OBJECTIFS ET INDICATEURS : QUELQUES EXEMPLES

Cette proposition prend comme point de départ les objectifs et les cibles présentés par l'OWG. Elle prend également en considération les propositions produites par d'autres membres du GTF, ainsi que par certains acteurs clés (UNSDSN, ONU-Habitat, Communitas, Cities Alliances, et des organisations de la société civile), par les États membres, par les *Majors Groups* des Nations unies et par les principaux acteurs concernés qui s'occupent des questions urbaines et des problèmes locaux tels que les transports, l'énergie et l'égalité des sexes.

Dans le cas spécifique de l'Objectif 11, la proposition comprend de nombreuses contributions issues de la réunion de l'UNSDSN qui s'est tenue à Londres les 24-26 Août 2014. La réunion a rassemblé des représentants des agences des Nations unies, des universitaires, des villes et des organisations de gouvernements locaux afin de travailler sur les cibles fixées dans le cadre de l'« objectif urbain » et de développer un ensemble d'indicateurs pour chaque cible afin d'assurer une approche « localisée » et intégrée (sociale, économique et environnementale)¹⁶.

III. 1. Cette proposition et notre approche pour la sélection des cibles

Étant donné que le document de l'OWG comprend plus de 160 cibles, dans cette première proposition nous n'avons choisi quelques cibles afin d'illustrer quel type d'indicateurs pourrait être adapté pour les gouvernements infranationaux.

Afin de sélectionner des exemples de cibles à mettre en priorité, nous avons utilisé comme premier critère les cibles correspondant à des domaines qui sont habituellement sous la responsabilité des gouvernements locaux (bien sûr, dans certains cas, ces responsabilités peuvent être partagées entre différents niveaux de gouvernement et varient également selon les pays). Un paragraphe d'introduction explique, pour chaque cible présentée dans la section III.3, la justification de la sélection. La liste est indicative et non exhaustive.

En effet, comme cela a été dit dans la Section II.2, les compétences ou les responsabilités du gouvernement local dans la mise en œuvre de ces cibles est seulement l'un des critères. Dans différents domaines il est également essentiel, pour le suivi, de mieux comprendre la géographie de la privation grâce à une meilleure désagrégation spatiale des données, même dans les zones où les gouvernements infranationaux peuvent ne pas être responsables directs ou exclusifs des politiques ou des services (par exemple, la réduction de la pauvreté, l'éducation, la santé, la croissance économique).

Idéalement, si dans l'accord final sur les ODD, un nombre gérable d'objectifs et de cibles sont défini, la plupart des résultats à obtenir définis dans les cibles devraient être désagrégés par zones rurales / urbaines et par régions / communes. On pourrait ainsi identifier un sous-

¹⁶ UNSDSN, Urban Futures, ACCC and Stockholm Resilience Center, *Consultation on the UN Open Working Group on the SDG's – Urban SDG Goal 11: Targets and Indicators*, London, 22-24 August 2014 (working document)

ensemble de cibles dans lesquelles les gouvernements infranationaux auraient la responsabilité directe de la mise en œuvre en plus du suivi des avancées des autres.

Pour illustrer chaque cible sélectionnée l'information suivante est présentée :

- Dimensions à mesurer
- Indicateurs proposés
- Autres indicateurs possibles (si nécessaire)
- Propositions de désagrégation
- Liens vers d'autres objectifs et cibles
- Sources
- Commentaires

Il faut prendre en compte que pour beaucoup des indicateurs décrits, la disponibilité des données au niveau infranational doit encore être confirmée. Les limitations des sources de données peuvent être un obstacle sérieux au moment de « localiser » de nombreuses cibles. Actuellement, la Commission de Statistique des Nations unies procède à un examen des indicateurs disponibles pour les ODD¹⁷.

La proposition présentée ci-dessous doit encore être révisée pour atteindre un nombre plus réduit, plus maniable d'indicateurs. Quand il existe des indicateurs supplémentaires qui peuvent être pertinents au niveau local, mais qui ne sont pas inclus dans la première colonne d'indicateurs, ils ont été inclus dans la colonne des indicateurs optionnels (seconde colonne). Enfin, comme les indicateurs pour les ODD seront mis en discussion jusqu'au début 2016, les indicateurs « localisables » devront être ajustés à l'ensemble des indicateurs qui seront finalement adoptés dans le cadre de l'agenda post-2015¹⁸.

Enfin, compte tenu du nombre élevé de cibles et d'indicateurs, on pourrait envisager la création d'un système d'indicateurs composites afin de regrouper plusieurs cibles en un seul indice, ce qui faciliterait la compréhension et le suivi du processus par tous les intervenants. Dans l'introduction à l'objectif 11, on cite une proposition d'ONU-Habitat qui présente un indicateur de ce type pour assurer le suivi de l'objectif urbain. Une proposition similaire pourrait être envisagée pour assurer le suivi des inégalités entre les territoires dans l'objectif 10.

¹⁷[http://unstats.un.org/unsd/broaderprogress/pdf/Questionnaire%20on%20broader%20measures%20and%20SDGs%20\(Final\).pdf](http://unstats.un.org/unsd/broaderprogress/pdf/Questionnaire%20on%20broader%20measures%20and%20SDGs%20(Final).pdf)

¹⁸<http://unstats.un.org/unsd/broaderprogress/pdf/SA-2014-9-Post2015.pdf>

III.2. Propositions de cibles et indicateurs : quelques exemples

Objectif 1. Mettre fin à la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

Les actions de la plupart des gouvernements locaux et régionaux (GLR) ont un impact direct sur la réduction de la pauvreté. Par conséquent, il existe un lien évident entre l'Objectif 1 et la gouvernance locale. Nous nous sommes concentrés, au sein de cet objectif, sur les cibles 4 et 5 comme exemple de cibles directement liées aux responsabilités des GLR. La cible 4 traite du droit universel à l'accès aux services de base, à la terre et à la propriété foncière. Les GLR sont directement responsables ou bien participent à la prestation de nombreux services de base (approvisionnement en eau, assainissement, gestion des déchets, transports, éducation, santé), tandis que l'accès à la propriété dans les zones urbaines est lié aux politiques du logement, une autre compétence locale dans certains pays. La cible 1.5 fait référence à la résilience de ses territoires ainsi qu'à la réduction de la vulnérabilité de ses citoyens, surtout les plus pauvres. Cependant, les politiques locales et régionales ont également un impact important sur les autres cibles proposées, la cible 1.2, par exemple, présente une approche multidimensionnelle de la réduction de la pauvreté dans les zones urbaines et rurales, et la cible 1.3 se réfère aux politiques de protection sociale. L'ensemble des indicateurs que nous proposons est basé sur des sources fiables.

Cible 1.4. D'ici à 2030, veiller à ce que tous les hommes et les femmes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables, bénéficient des mêmes droits aux ressources économiques, ainsi qu'à l'accès aux services de base, à la propriété et au contrôle des terres et d'autres formes de propriété, à l'héritage, aux ressources naturelles et aux nouvelles technologies et aux services financiers adéquats, y compris la microfinance.

(a) Les dimensions à mesurer dans cette cible :

- Reconnaissance et respect des droits légaux d'utilisation, de contrôle et de transfert de terrains, immeubles et autres actifs
- La disponibilité de logements abordables et de terrains constructibles
- Accès aux services de base à des prix abordables
- L'accès aux ressources financières et au crédit équitable et abordable

(b) Indicateurs proposés :

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations avec d'autres cibles et objectifs, désagrégation et sources)
1. Proportion de femmes et d'hommes sans et avec accès à la sécurité d'occupation du logement (calculée en fonction du pourcentage de personnes qui possèdent la documentation qui leur reconnaît le droit au logement) et le pourcentage de personnes ne craignant pas une expulsion	1. Proportion de chefs de famille possédant des documents prouvant la légalité ou la légitimité de l'accès à leurs logements et / ou à la terre sur la population totale (Sietchiping (2012) ; La Banque mondiale -	<u>Relation avec</u> : Cible 11.1 <u>Désagrégation par</u> : sexe des chefs de famille, par niveau de revenu, zone urbaine / rurale. A développer ; pas encore disponible. <u>Sources</u> : proposé par UNSDSN (Londres, 2014). Cet indicateur n'est pas encore disponible au niveau international, malgré des efforts importants pour le mesurer (par exemple l'enquête sur les 25 villes concernant les

arbitraire.	<i>Gender Equality data and statistic</i> (révisée)) 2. Perception des citoyens sur l'assurance de la possession de la terre ou autres actifs (Communitas)	inégalités urbaines), voir : http://www.un.org/en/ecosoc/integration/pdf/commissiononstatistics.pdf http://mdgs.un.org/unsd/mdg/Metadata.aspx?IndicatorId=32
2. Proportion de la population urbaine dans les x quintiles les plus bas qui dépense plus de 30 pour cent de son revenu dans le logement.	1. Relation entre le prix du logement et les revenus : relation entre le prix moyen du logement et le revenu moyen par famille par an. 2. Relation entre le prix de la terre et les revenus : relations entre le prix moyen d'un mètre carré de terre dans une zone très développée, moyennement développée et non développée et le revenu moyen par famille par mois. (ONU-Habitat (2004))	<u>Relation avec</u> : Cible 11.1 <u>Désagrégation par</u> : zone urbaine / rurale, niveau de revenu (à développer, pas encore disponible) <u>Sources</u> : proposé par UNSDSN (Londres, 2014). Cet indicateur n'est pas encore disponible au niveau international. Il pourrait être calculé à partir de l'enquête sur la relation revenu/dépense des ménages.
3. Proportion de la population dans les quintiles les plus bas qui dépense plus de x pour cent de son revenu dans des services de base (eau, assainissement, énergie, éducation, santé, transports)		<u>Relation avec</u> : Cible 11 1 ; <u>Désagrégation par</u> : sexe, par niveau de revenu, zone urbaine / rurale. (à développer, pas encore disponible) <u>Sources</u> : Proposé par UNSDSN (Londres, 2014) (à développer) Cet indicateur n'est pas encore disponible au niveau international. Il pourrait être calculé à partir de l'enquête sur la relation revenu/dépense des ménages.
4. Pourcentage d'adultes ayant un compte dans une institution financière formelle	1. Pourcentage des adultes qui ont eu accès à un crédit au cours des 12 derniers mois auprès d'une institution financière formelle. 2. Relation endettement sur les revenus : relation entre l'endettement moyen pour payer le crédit du logement ou d'un terrain et le revenu moyen du foyer par mois.	<u>Relation avec</u> : Cible 8.10 <u>Désagrégation par</u> : sexe, par niveau de revenu, zone urbaine / rurale <u>Sources</u> : <i>The World Bank</i> - Global Financial Inclusion Database http://datatopics.worldbank.org/financialinclusion/
Commentaires: Les indicateurs sur l'accès aux services de base peuvent être mis en relation avec d'autres objectifs : Objectif 6 sur l'accès à l'eau potable sûr et abordable et à un assainissement adéquat et équitable ; Objectif 7 sur les services en énergie fiables et modernes ; l'Objectif 3 sur l'éducation (par exemple : garantir que tous garçons et filles puissent finaliser l'école primaire et secondaire avec un accès gratuit, égalitaire et de qualité) ; Objectif 4 sur la santé (par exemple : garantir l'accès universel aux soins de santé sexuelle et reproductive). La cible 11.1 concerne l'accès à un logement adapté, sûr et abordable, ainsi qu'aux services de base. En ce qui concerne l'accès approprié aux nouvelles technologies prévu dans la cible 1. 4, voir plus loin cible 9.c.		

Cible 1.5. D'ici à 2030, renforcer la résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable et réduire leur exposition et leur vulnérabilité aux phénomènes extrêmes liés au climat et à d'autres chocs et catastrophes d'ordre économique, social ou environnemental

(a) Les dimensions à mesurer sont :

- L'amélioration des capacités de résilience des pauvres et des personnes en situation vulnérable face aux catastrophes et aux chocs environnementaux.
- Amélioration de la capacité de résilience à d'autres chocs.

(b) Indicateurs proposés :

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations avec d'autres cibles et objectifs, désagrégation et sources)
1. Proportion des unités de logement construites dans des zones à risques (pour 100 000 unités de logement)		<p><u>Relation avec</u> : Cibles 11.5, 11.b et 11.1 (logement sûr)</p> <p><u>Désagrégation avec</u> : urbain / rural, villes/municipalités (à développer, indicateurs pas encore disponibles).</p> <p><u>Sources</u> : Proposé par ONU Habitat (2004). Cela vaudrait la peine de vérifier avec ONU Habitat s'ils possèdent ces données. IL n'est pas encore disponible sur la base de données d'ONU Habitat : http://www.devinfo.info/urbaninfo/</p> <p>Sur ce document, page 11, il est mentionné que cette donnée est quasiment indisponible : http://ww2.unhabitat.org/programmes/guo/documents/urban_indicators_guidelines.pdf</p>
2. Dommages causés par des catastrophes naturelles, des évènements en rapport avec le climat et d'autres origines, par zone urbaine / rurale (en US \$ et pertes humaines)		<p><u>Relation avec</u> : Cibles 11.5, 11.b et 11.1 (excepté le logement)</p> <p><u>Désagrégation par</u> : urbain / rural, villes/municipalités. A confirmer. Il ne semble pas que cette donnée soit désagrégée à ce niveau, mais comme l'information est donnée par évènement catastrophique, elle pourrait être localisée ; elle peut en effet être reliée à une certaine zone.</p> <p><u>Sources</u> : Proposé par UNSDSN (Londres, 2014). Donnée disponible sur UNISDR et http://www.emdat.be/database</p>
<p>Commentaires : Relation avec les cibles 11.5 et 11.b et l'objectif 12. Il serait pertinent de prendre en compte des indicateurs additionnels en relation avec la capacité des gouvernements locaux et les groupes pauvres et vulnérables à réagir et faire face aux catastrophes naturelles. Les données ne sont actuellement pas disponibles (de façon à ce que l'on puisse les comparer à un niveau international).</p> <p>a. Evolution de la proportion de femmes et de personnes des milieux marginaux représenté dans les instances de prises de décisions locales et gouvernementales</p> <p>b. % des budgets annuels nationaux et locaux alloués à la réduction des risques de catastrophes et destinés à augmenter la résilience.</p> <p>c. % des municipalités / districts dotés de plans pour la réduction des risques et l'amélioration de la résilience.</p> <p>d. % des écoles ayant intégré dans son programme d'étude le thème de la résilience au changement climatique et à la réduction des risques de catastrophes.</p>		

Objectif 2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable

Dans de nombreux pays, les GLR jouent un rôle dans l'éradication de la faim, notamment grâce aux programmes pour la sécurité alimentaire et la nutrition. La sécurité alimentaire a une dimension territoriale. Les gouvernements régionaux et locaux de nombreux pays développent des politiques spécifiques pour assurer la production, le stockage, la distribution alimentaire, la stabilité du marché et l'accès à la nourriture pour les personnes les plus vulnérables. Les GLR sont habituellement responsables des marchés locaux, ils facilitent aux producteurs locaux l'accès aux grandes chaînes de distribution et la distribution de la nourriture aux plus pauvres. Ils peuvent gérer, dans différents contextes, des plans et des ressources pour l'aide alimentaire, prévenir la malnutrition et mobiliser les citoyens par le biais de campagnes de sensibilisation. On peut signaler également des programmes spécifiques pour les enfants dans les écoles (l'accès universel à un repas scolaire pour les enfants en âge préscolaire et scolaire), pour les femmes enceintes et allaitantes. L'ensemble des indicateurs que nous proposons concerne le niveau local, comme ceux proposés par l'Organisation mondiale de la santé dans l'objectif 2.2, et traçables par désagrégation urbaine / rurale.

Cible 2.1 D'ici à 2030, éliminer la faim et faire en sorte que chaque personne, en particulier les pauvres et les personnes en situation vulnérable, y compris les nourrissons, aient accès tout au long de l'année à une alimentation saine, nutritive et suffisante

(a) Les dimensions à mesurer sont :

- Garantir la sécurité alimentaire par le biais de chaînes de production et de consommation adéquates
- Garantir l'accès à des aliments sains, nutritifs et suffisants aux personnes les plus pauvres et vulnérables, y compris les enfants

(b) Indicateurs proposés :

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations avec d'autres cibles et objectifs, désagréations et sources)
1. Accès aux installations de séchage, stockage et traitement		<u>Relation avec</u> : objectif 1 ; <u>Désagrégation par</u> : à définir ; <u>Sources</u> : Proposé par UNSDSN (2014). À développer, il n'est pas encore disponible.
2. Pourcentage de la population sous le niveau minimum de consommation d'énergie alimentaire dans les zones urbaines et rurales		<u>Relation avec</u> : objectif 1 et objectif 8. <u>Désagrégation par</u> : Urbain / rural. <u>Sources</u> : Indicateur ODM. FAO (sécurité alimentaire) http://faostat3.fao.org/browse/D/FS/E Désagrégation disponible sur : http://faostat3.fao.org/download/D/HS/E
3. Prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans.		<u>Relation avec</u> : objectif 1, cible 2.2. <u>Désagrégation par</u> : Urbain / rural. <u>Sources</u> : DHS/MICS compile par l'UNICEF: http://data.unicef.org/nutrition/malnutrition
4. Prévalence de l'insuffisance de poids chez les enfants de moins de 5 ans.		<u>Relation avec</u> : objectif 1, cible 2.2. <u>Désagrégation par</u> : urbain / rural. <u>Sources</u> : DHS/MICS compile par l'UNICEF: http://data.unicef.org/nutrition/malnutrition
Commentaires : La sécurité alimentaire occupe un rôle croissant dans les politiques des gouvernements locaux et régionaux.		

Objectif 3. : Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges

De nombreux GLR sont profondément impliqués dans les stratégies de santé publique et de bien-être de leurs communautés. Ils peuvent, en outre, participer à des politiques visant à réduire la mortalité maternelle, infantile et des nourrissons, réduire les maladies transmissibles et non transmissibles, en particulier à travers l'eau, ou bien par l'abus de substances toxiques. Dans ce cas, nous avons décidé de mettre l'accent sur les cibles 6, 7 et 9, car elles sont directement liées aux responsabilités des GLR. Cependant, pour le reste des cibles, la localisation des indicateurs devrait être faite par le biais de la désagrégation urbain / rural afin de mieux mesurer des interventions publiques et faciliter leur application effective. Les GLR de certains pays d'Afrique, d'Asie ou d'Amérique latine, jouent un rôle important dans la prévention des maladies transmissibles telles que le sida, la tuberculose, l'hépatite et la malaria à travers des campagnes de sensibilisation et avec le soutien des populations affectées. ONU-Habitat (*City Prosperity Index*, 2014) propose de « localiser » les indicateurs suivants pour les zones urbaines : l'espérance de vie à la naissance, le taux de mortalité des enfants de moins de cinq ans, la densité de médecins, la couverture vaccinale et la mortalité maternelle. On peut également prendre en compte le nombre de lits d'hôpitaux pour 100 000 habitants

Cible 3.6. D'ici à 2020, diminuer de moitié à l'échelle mondiale le nombre de décès et de blessures dus à des accidents de la route

(a) Les dimensions à mesurer sont :

- Les personnes blessées dans les accidents de la route
- La mortalité due à des accidents de la route
- Le taux d'accidents

(b) Indicateurs proposés :

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations avec d'autres cibles et objectifs, désagrégation et sources)
1. Taux des personnes blessées : nombre de personnes blessées par an dans des accidents de la route pour 100 000 habitants (au niveau local et par district)	Nombre de victimes dus aux accidents de la route pour 100 000 personnes par an (UN Habitat, CPI, 2014)	<u>Relation avec</u> : Cible 11.2. <u>Désagrégation par</u> : Zones du pays. Pour plus de détails voir : http://internationaltransportforum.org/irtadpublic/coverage.html OMS, Global Burden of Disease (GBD) seule la désagrégation par genre est disponible (il faudrait vérifier avec les détenteurs des données les possibilités d'accès d'autres analyses) <u>Sources</u> : OCDE IRTAD pour environ 29 pays (pays développés). http://internationaltransportforum.org/irtadpublic/coverage.html OMS, Global Burden of Disease (GBD) couvre plus de pays.
2. Taux de mortalité : décès dus à des accidents de la route pour 100 000 personnes par an		<u>Relation avec</u> : cible 11.2. <u>Désagrégation par</u> : Urbain / rural, municipalité, types de transport. A développer, pour le moment, la désagrégation est disponible par genre. <u>Sources</u> : OCDE, IRTAD, indicateur également inclus dans (UN Habitat, CPI, 2014). Cette donnée est disponible sur la base de données : WHO Mortality Databases de l'OMS. http://apps.who.int/healthinfo/statistics/mortality/whodpms/

Commentaires :

Cible 3.7. D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des soins de santé sexuelle et reproductive, y compris à des fins de planification familiale, d'information et d'éducation, et l'intégration de la santé procréative dans les stratégies et programmes nationaux

(a) Les dimensions à mesurer sont :

- L'utilisation de contraceptifs
- La politique locale

(b) Indicateurs proposés :

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations avec d'autres cibles et objectifs, désagrégation et sources)
Absence de réponse aux besoins de contraception		<u>Relation avec</u> : Cible 5.6. <u>Désagrégation par</u> : Urbain / rural. A confirmer. La désagrégation n'est pas encore disponible, mais pourrait être calculée à partir de l'enquête sur les ménages. <u>Sources</u> : DHS et autres enquêtes sur les ménages (disponibles à travers Banque Mondiale WDI ou OMS) http://www.who.int/reproductivehealth/topics/family_planning/unmet_need_fp/en/
Commentaires :		

Cible 3.9. D'ici à 2030, réduire considérablement le nombre de décès et de maladies dus à des substances chimiques dangereuses et à la pollution et la contamination de l'air, de l'eau et du sol

(a) Les dimensions à mesurer sont :

- Pollution et contamination de l'air
- Pollution et contamination de l'eau
- Pollution et contamination du sol

(b) Indicateurs proposés :

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations avec d'autres cibles et objectifs, désagrégation et sources)
1. Les niveaux de particules solides dans l'air (PM 10 - mg/m ³ et PM 2.5 - mg/m ³)		<u>Relation avec</u> : cible 11.6; cible 12.4 ; <u>Désagrégation par</u> : villes; <u>Sources</u> : Banque mondiale (2014), UN Habitat CPI (2014), même si les données n'ont pas pu être vérifiées à partir de la base de données d'ONU Habitat. Données de l'OMS pour 1600 villes dans 91 pays. http://www.who.int/phe/health_topics/outdoorair/databases/cities/en/
2. Taux de qualité de l'eau		<u>Relation avec</u> : cible 6.3, cible 12.4 ; <u>Désagrégation par</u> : Urbain / rural, à développer, pas encore disponible. <u>Sources</u> : UN Global Environment Monitoring System Water Programme. Données disponibles sur :

		http://www.gemstat.org/default.aspx
3. Avancée dans la gestion des sites contaminés		Relation avec : cible 12.4 ; Désagrégation avec : urbain / rural. A développer, pas encore disponible (si l'information est disponible para site, les regroupements urbain/rural ou autres pourront être établis.
		Sources : Agence européenne de l'environnement (2014), seulement pour les pays européens.
<p>Commentaires : L'urbanisation rapide entraine une augmentation de la pollution de l'air dans les grandes villes, tout particulièrement dans les pays développés. On estime que le nombre des décès prématurés dus à la pollution de l'air dépasse le million. (UNSDSN)</p>		
<p>Indicateurs complémentaires :</p>		
<p>1. Pourcentage des véhicules à moteur qui respectent les normes d'émission de véhicules équivalents à Euro 6 et Euro 5 (UNSDSN 2014)</p>		
<p>2. Pourcentage de véhicules de transport qui consomment du carburant (essence et diesel) dont la proportion de soufre est à un niveau très bas (moins de 50 mille et moins de 10 pour mille) (UNSDSN 2014)</p>		
<p>3. Nombre de véhicules individuels, commerciaux et de transport de marchandises qui sont soumis de manière régulière à une inspection, à des programmes de maintenance et aux normes imposées pour le renouvellement de la carte grise en tant que véhicules à moteur (UNSDSN 2014)</p>		

Objectif 4. Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

Dans différents pays les GLR assument des responsabilités dans le secteur de l'éducation. Dans certains cas, les gouvernements locaux sont responsables des établissements préscolaire et de l'école primaire (et parfois du secondaire et contribuent également aux établissements supérieurs d'éducation) ; dans d'autres cas, ils sont principalement responsables des infrastructures éducatives. La mise en œuvre et le suivi de tous les objectifs fixés par l'OWG pour cet objectif nécessitent au moins une désagrégation des indicateurs entre zones urbaines et rurales. Dans cette proposition nous présentons uniquement des indicateurs pour les cibles 4.1 et 4.2 afin de démontrer la possibilité d'assurer un suivi au niveau local et pour insister sur la nécessité d'assurer également un suivi sur la distribution des dépenses nationales d'éducation entre les territoires et niveaux de gouvernements pour mesurer l'efficacité dans l'allocation des ressources publiques. ONU-Habitat (*City Prosperity Index*, 2014) propose aussi de « localiser » les indices suivants dans les zones urbaines : nombre moyen d'années de scolarisation, taux d'alphabétisation, taux brut de scolarisation dans l'enseignement supérieur.

Cible 4.1. D'ici à 2030, faire en sorte que toutes les filles et tous les garçons suivent un cycle complet d'enseignement primaire et secondaire gratuit, équitable et de qualité, qui leur donne des acquis pertinents et effectifs

(a) Dimensions à mesurer :

- La couverture de l'enseignement primaire et secondaire
- Accès gratuit et équitable à l'éducation primaire et secondaire
- Qualité de l'enseignement primaire et secondaire

(b) Les indicateurs proposés :

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations, désagrégation et sources)
1. Taux brut de scolarisation : total des inscriptions dans un niveau spécifique d'éducation, sans distinction d'âge, exprimé en pourcentage de la population officiellement scolarisable au même niveau pour une année scolaire donnée	1. Taux net de scolarisation en primaire et secondaire (UNESCO) 2. Enfants et adolescents non scolarisés (UNESCO) 2. Total d'inscriptions équitable dans le secondaire (UN Habitat, CPI, 2014)	<u>Liens avec</u> : -- <u>Désagrégation par</u> : sexe et niveau d'éducation disponible. Par lieu géographique (région, urbain/rural), les données ne sont pas encore disponibles à partir de sources d'informations internationales comparables. Pour l'éducation primaire, ONU-Habitat dispose de données désagrégées par taudis : http://www.devinfo.info/urbaninfo/ <u>Sources</u> : UNESCO (UIS, WIDE). Également Banque mondiale, WDI et ONU Habitat.
2. Taux brut de diplômés de l'enseignement : nombre des diplômés de l'enseignement par niveau (primaire/secondaire), quel que soit leur âge, exprimé en pourcentage de la population ayant l'âge officiel pour achever avec succès l'enseignement.	1. Taux de graduation attendu par cohorte en primaire (UNESCO) 2. Taux de graduation au collège (niveau secondaire inférieur) (UNESCO)	<u>Liens avec</u> : -- <u>Désagrégation par</u> : sexe et niveau d'éducation disponible. Par lieu géographique (région, urbain/rural) : non disponible à partir de sources d'informations internationales comparables. <u>Sources</u> : UNESCO UIS, WIDE).
3. Niveau d'études de la population âgée de 25 ans et plus		<u>Liens avec</u> : --

(années d'éducation).		<u>Désagrégation par</u> : sexe, lieu géographique (région, urbain/rural), par groupe d'âge, patrimoine et origine ethnique. <u>Sources</u> : UNESCO (base de données WIDE).
4. Dépenses publiques totales pour l'éducation en pourcentage des dépenses totales du gouvernement	1. Dépenses publiques totales pour l'éducation en pourcentage du PIB	<u>Liens avec</u> : -- <u>Désagrégation par</u> : niveau d'éducation (primaire, secondaire) disponible. Par niveau hiérarchique de l'administration, par situation géographique (région, milieu rural ou urbain) et par poste de dépenses (masse salariale, matériel pédagogique, etc.) : pas encore disponible à partir de sources d'informations internationales comparables. <u>Sources</u> : UNESCO (UIS).
5. % de garçons et de filles qui obtiennent les compétences dans un large éventail de résultats d'apprentissage, y compris en mathématiques, à la fin de cycle de l'enseignement primaire et secondaire inférieur (selon les normes nationales établies)	1. % des enfants qui atteignent la norme minimale en grades 4-6 (TIMSS / PIRLS) 2. % d'adolescents qui atteignent la norme minimale en 8e année (TIMSS7PIRLS)	<u>Liens avec</u> : -- <u>Désagrégation par</u> : à confirmer <u>Sources</u> : proposé par UNESCO/UNSDSN, donnée seulement disponibles pour un groupe de pays : OCDE, données PISA, pour 65 pays : http://www.oecd.org/pisa/aboutpisa/pisa-2012-participants.htm
Commentaires :		

Cible 4.2. D'ici à 2030, veiller à ce que toutes les filles et tous les garçons bénéficient d'activités de développement et de soins de la petite enfance et d'une éducation préscolaire de qualité qui les préparent à suivre un enseignement primaire

(a) Dimensions à mesurer :

- Couverture
- Entrées

(b) Les indicateurs proposés :

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations, désagrégation et sources)
1. Taux brut de scolarisation aux programmes d'éveil et d'éducation de la petite enfance : nombre total d'enfants inscrits aux programmes d'éveil et d'éducation de la petite enfance, quel que soit leur âge, exprimé en pourcentage de l'effectif du groupe d'âge officiel correspondant	Population âgée de moins de six ans qui est inscrit dans des programmes d'éducation préscolaire. Ces programmes peuvent être financés soit par les collectivités locales ou par le gouvernement central (UN Habitat, CPI, 2014)	<u>Liens avec</u> : -- <u>Désagrégation par</u> : sexe, déjà disponible. Par lieu géographique (région, urbain/rural), pas encore disponible depuis la base de données de l'UNESCO. <u>Sources</u> : UNESCO (UIS)
2. Pourcentage des nouveaux élèves du primaire ayant suivi un programme organisé d'éveil et d'éducation de la petite enfance : estimer la proportion des nouveaux élèves de la première année qui ont probablement bénéficié d'une préparation à la scolarité		<u>Liens avec</u> : -- <u>Désagrégation par</u> : sexe, déjà disponible. Par lieu géographique (région, urbain/rural), pas encore disponible à partir de sources

primaire à l'aide des programmes d'éveil et d'éducation de la petite enfance		d'informations internationales comparables. <u>Sources</u> : UNESCO
Commentaires : La qualité avant le primaire est plus difficile à mesurer. Voir : http://unsdsn.org/wp-content/uploads/2014/07/140724-Indicator-working-draft1.pdf (Indicateurs 35 et 36). Il y a un indice de la petite enfance : <i>Early Child Development Index</i> (ECDI) qui pourrait être obtenu à partir de l'enquête MICS.		

Objectif 5 : Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

Les GLR doivent également jouer un rôle important dans le développement de politiques favorisant l'égalité des sexes. Bien que l'ensemble des objectifs proposés par l'OWG doit être désagrégé au niveau géographique (urbain / rural, régions) afin de rendre plus aisée la coordination des politiques des différents niveaux de gouvernement, nous nous focalisons ici sur la cible 5.5, car elle a une étroite relation avec les institutions locales. ONU Habitat (*City Prosperity Index*, 2014) propose de « localiser » l'indice suivant dans les zones urbaines : les femmes dans le monde du travail.

Cible 5.5. Garantir la participation entière et effective des femmes et leur accès en toute égalité aux fonctions de direction à tous les niveaux décisionnels de la vie politique, économique et publique

(a) Les dimensions à mesurer :

- Égalité des chances aux fonctions décisionnelles de la vie politique
- Égalité des chances aux fonctions décisionnelles du secteur privé

(b) Indicateurs proposés :

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations, désagrégation et sources)
1. Proportion des sièges dans les institutions élues occupés par des femmes au niveau national et infranational par rapport au pourcentage de femmes dans la population totale (Indicateur ODM révisé)	Taux de représentation des femmes au sein des gouvernements locaux élus (UN Habitat, CPI, 2014)	<u>Relation avec</u> : <u>Désagrégation par</u> : urbain/rural ; à développer, non disponible. <u>Sources</u> : proposé par UNSDSN/UNHABITAT, CPI (2014), non disponible
2. Proportion des postes de direction occupés par des femmes dans les administrations nationales et infranationales		<u>Relation avec</u> : cible 1.b ; <u>Désagrégation par</u> : Urbain / rural à développer, non disponible. <u>Sources</u> : à confirmer
Commentaires :		

Objectif 6. Garantir l'accès de tous à des services de fourniture d'eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau

Notre principale préoccupation dans l'analyse de cet objectif est de définir des indicateurs « intelligents et sûrs » qui puissent être utilisés dans des contextes urbains et ruraux. Il est difficile d'évaluer la couverture et la qualité des services de base au sein et entre les différents pays à cause du manque de concordances entre les normes des services et les données sur la fourniture de ces services. Ce problème est particulièrement important quand il s'agit de l'approvisionnement en eau et l'assainissement. Dans les pays aux revenus élevés (et dans beaucoup de pays aux revenus moyens), on considère que l'approvisionnement en eau est satisfaisant quand l'eau potable est disponible à domicile les vingt-quatre heures par jour. Le coût du service est également un problème si une proportion des ménages ne peut pas se permettre de le payer. Mais la seule base de données mondiale sur la fourniture d'eau ne fournit pas d'informations sur la régularité du service, sur la qualité de l'eau et sur son prix. Elle ne propose de données que sur deux indicateurs : qui dispose d'eau courante dans son logement et qui a accès à une « source d'eau améliorée ». Cette dernière catégorie utilisée pour les ODM comprend non seulement l'accès à l'eau courante dans un logement, dans la cour ou sur un terrain, mais aussi à un robinet public et à une fontaine publique, aux puits d'eau avec des pompes, des fontaines ou puits protégés et la captation de l'eau de pluie. L'accès aux robinets ou aux fontaines publiques est classé comme « source d'eau améliorée » même si cela signifie un accès à l'eau après une longue file d'attente, une distribution irrégulière, un lourd fardeau à porter et parfois de l'eau impropre à la consommation. Si un ménage de six personnes a besoin d'au moins 150 litres d'eau par jour (ce qui est bien en dessous de la norme dans les pays à revenu élevé), cela signifie qu'il faut aller chercher et transporter 150 kilos d'eau. Il est évident que plusieurs de ces méthodes ne sont pas adaptées pour les zones urbaines à forte densité de population. (David Satterthwaite, GOLD III, 2014).

Il existe des problèmes semblables pour l'assainissement. « L'accès amélioré à l'assainissement » comme défini dans les ODM, inclus des WC avec chasse d'eau connectée au tout-à-l'égout, puits noirs (ou fosses septiques), latrines sanitaires, latrines avec couvercle et système d'aération, latrines à compostage à sec, peu adaptées aux zones urbaines à forte densité de population. Il n'y a, en outre, pas de données ou seulement très agrégées sur la proportion de la population nationale (urbaine ou rurale) ayant accès à chacune de ces méthodes.

Cible 6.1. D'ici à 2030, assurer l'accès universel et équitable à l'eau potable, à un coût abordable

(a) Dimensions à mesurer :

- Accès à la fourniture de base en eau potable
- Accès aux services d'eau potable intermédiaire
- Des services d'eau potable abordables

(b) Indicateurs proposés :

Indicateurs proposés	Informations complémentaires définies par OMS/ UNICEF dans leur JMP (voir plus bas commentaires)	Commentaires (relations, désagrégation, sources)
1. Pourcentage de la population disposant des services de base d'eau potable à domicile.		Relations avec : cible 1.4, cible 3.3, cible 11.1 Désagrégation par : zone géographique : zone urbaine, péri-urbaine et rurale (indicateur utilisé pour les

<p>(« de base » = source améliorée (pour les zones urbaines, cela exclut les puits et sources) dont la durée totale de collecte n'excède pas 30 minutes ou moins en comptant l'aller et le retour et le temps d'attente.</p>		<p>OMD disponible pour urbain/rural), niveaux de revenu, quartiers précaires/ établissements humains formels, groupes pauvres / population générale (pas encore disponible); <u>Sources</u> : JMP WHO/UNICEF. Les indicateurs sont en train d'être affinés, pas encore disponibles. http://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/4408trevelt.pdf; http://www.unicef.org/wash/files/4_WSSCC_JMP_Fact_Sheets_4_UK_LoRes.pdf</p>
<p>2. Pourcentage de la population disposant de service d'eau potable de niveau intermédiaire à domicile. (Service intermédiaire = Pourcentage de foyers utilisant une source améliorée à domicile avec une discontinuité de moins de 2 jours les deux dernières semaines, avec moins de 10 cfu E.coli/100ml en moyenne par an dans la fontaine, accessible à tous les membres de la famille quand ils en ont besoin.)</p>		<p><u>Relation avec</u> : cible 1.4 ; cible 3.3, cible 11.1 <u>Désagrégation par</u> : zone géographique (zone urbaine, péri-urbaine et rurale), (indicateur utilisé pour les OMD disponible pour urbain/rural) niveaux de revenu, quartiers précaires/ établissements humains formels, groupes pauvres / population générale (pas encore disponible); <u>Sources</u> : JMP WHO Les indicateurs sont en train d'être affinés, pas encore disponibles. http://sustainabledevelopment.un.org/content/documents/4408trevelt.pdf; http://www.unicef.org/wash/files/4_WSSCC_JMP_Fact_Sheets_4_UK_LoRes.pdf</p>
<p>3. Pourcentage de la population dans le quintile le plus pauvre dont la dépense en eau, assainissement et hygiène est inférieur à 3% de la norme nationale de pauvreté</p>		<p><u>Relation avec</u> : <u>Désagrégation par</u> : zone géographique (zone urbaine, péri-urbaine et rurale). A développer <u>Sources</u> : JMP WHO/UNICEF, indicateurs à développer</p>
<p>Commentaires : L'eau et l'assainissement sont considérés comme des services de base. Les relations avec les cibles 1.4 et 11.1 doivent être ainsi soulignées. On comprend par « source améliorée » en zone urbaine, l'eau courante dans le logement, dans une cour ou un terrain, un robinet et une fontaine publique, les puits avec une pompe à eau. L'ONU Habitat (CPI, 2014), propose pour les zones urbaines : « Pourcentage de foyers urbains connecté à l'eau courante ». L'eau courante est définie comme une connexion à domicile où une arrivée d'eau est connectée par le biais de tuyauterie à un ou plusieurs robinets dans la maison. L'eau par tuyauterie dans la cour /terrain, appelée également connexion cour, est définie comme une connexion d'eau courante à un robinet situé dans la cour ou sur un terrain en dehors de la maison.</p> <p>Indicateurs complémentaires :</p> <p>1. Pourcentage d'élèves inscrits dans les écoles primaires et secondaires disposant de services de base d'eau potable dans les zones urbaines et rurales (pas encore disponible à partir de sources d'informations internationales comparables).</p> <p>2. Pourcentage des bénéficiaires qui utilisent les hôpitaux, les centres de soins et les cliniques disposant de services de base d'eau potable (pas encore disponible à partir de sources d'informations internationales comparables).</p>		

Cible 6.2. D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, dans des conditions équitables, à des services d'assainissement et d'hygiène adéquats et mettre fin à la défécation en plein air, en accordant une attention particulière aux besoins des femmes et des filles et de celles en situation vulnérable

(a) *Dimensions à mesurer* :

- Défécation en plein air
- Accès aux services d'assainissement adéquats dans le foyer
- Accès aux services d'assainissement adéquats dans les écoles et dans les centres de soin

- Adéquation et sécurité dans la gestion des installations sanitaires
- Accès au lavage des mains et à l'hygiène de base dans le foyer, les écoles et les centres de santé

(b) Indicateurs proposés :

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations, désagrégation, sources)
1. Pourcentage de la population pratiquant la défécation en plein air	1. Pourcentage de foyers qui ne disposent d'aucune installation sanitaire. 2. Pourcentage de foyers où la défécation en plein air est pratiquée par des membres du foyer 3. Pourcentage de foyers, avec des enfants de moins de 5 ans, qui signalent l'élimination adéquate des déchets des enfants.	<u>Relation avec</u> : cible 1.4, cible 11.1. <u>Désagrégation par</u> : zone géographique : zone urbaine, péri-urbaine et rurale (disponible pour le niveau Urbain/rural), niveaux de revenu, quartiers précaires/ établissements humains formels, groupes pauvres / population générale (ne semble pas encore disponible sur les bases de données en ligne). <u>Sources</u> : JMP WHO/UNICEF
2. Pourcentage de la population ayant accès aux services d'assainissement adéquats	1. Pourcentage de la population ayant accès aux installations du système sanitaire qui sépare de manière hygiénique les excréments de tout contact humain et animal (ONU-Habitat, CPI, 2014) 2. Pourcentage des foyers dont l'installation d'assainissement est utilisée par tous les membres de la famille (hommes et femmes, filles et garçons, personnes âgées, personnes handicapées) chaque fois que nécessaire	<u>Relation avec</u> : cible 1.4, cible 11.1 ; <u>Désagrégation par</u> : zone géographique, zone urbaine, péri-urbaine et rurale (disponible), niveaux de revenu, quartiers précaires/ établissements humains formels, groupes pauvres / population générale (ne semble pas encore disponible sur les bases de données en ligne). <u>Sources</u> : JMP WHO/UNICEF par exemple : http://www.unicef.org/wash/files/4_WSSCC_JMP_Fact_Sheets_4_UK_LoRes.pdf
3. Pourcentage de la population vivant dans des logements dont les excréments sont gérées de manière sûre.	1. Pourcentage de foyers avec une installation sanitaire adéquate dont les excréments sont gérées de manière sûre ; 2. Pourcentage des excréments humaines qui arrivent dans les lieux d'élimination désignés	<u>Relation avec</u> : cible 1.4., cible 11.1 <u>Désagrégation par</u> : zone géographique (zone urbaine, péri-urbaine et rurale), niveaux de revenu, quartiers précaires/ établissements humains formels, groupes pauvres / population générale. <u>Sources</u> : JMP WHO/UNICEF par exemple : http://www.unicef.org/wash/files/4_WSSCC_JMP_Fact_Sheets_4_UK_LoRes.pdf
<p>Commentaires : L'eau et l'assainissement sont considérés comme des services de base. Ils sont donc en relation avec l'Objectif 1.4 et 11.1. [On comprend par « système sanitaire adéquat » = latrine à fosse, égout ou fosse septique, partagés par pas plus de 5 familles ou 30 personnes] [On comprend par « gestion des excréments de manière sûre » : extraction des excréments, transport vers un site d'élimination ou de traitement adapté, réutilisation des toilettes sûres dans le foyer ou dans la communauté]</p> <p>Indicateurs complémentaires :</p> <p>1. Pourcentage des élèves inscrits dans les écoles primaires ou dans le secondaire disposant de systèmes sanitaires adéquats (Pourcentage des écoles primaires et collèges avec des toilettes et un urinoir pour 50 enfants et au moins un lieu de toilettes pour le personnel masculin de l'école) 2. Pourcentage des bénéficiaires qui disposent dans les hôpitaux, les centres de santé, les cliniques, des services sanitaires adéquats (installations non mixtes dans ou près des locaux, avec au moins un toilette pour chaque 20 utilisateurs des centres hospitaliers, au moins quatre toilettes –un pour les patients et un autre pour le personnel, séparées</p>		

pour les femmes, les hommes et les enfants dans les centres de soins ambulatoires).

3. Pourcentage de la population avec les services de base pour se laver les mains dans le logement

4. Pourcentage des élèves inscrits dans les écoles primaires et dans le secondaire qui disposent des services d'hygiène adéquats

5. Pourcentage des bénéficiaires qui utilisent les hôpitaux, les centres de santé et les cliniques qui disposent des services d'hygiène adéquats

Cible 6.3. D'ici à 2030, améliorer la qualité de l'eau en réduisant la pollution, en éliminant l'immersion de déchets et en réduisant au minimum les émissions de produits chimiques et substances dangereuses, en diminuant de moitié la proportion d'eaux usées non traitées et en augmentant de [x] % à l'échelle mondiale le recyclage et la réutilisation de l'eau dans des conditions de sécurité

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations, désagrégation, sources)
1. Pourcentage des eaux usées urbaines traitées selon les normes nationales : dans des installations collectives ou individuelles, du domaine domestique ou industriel.	1. Pourcentage des eaux usées traitées par rapport à la totalité des eaux usées produites au sein de l'agglomération urbaine (UN Habitat, CPI, 2014)	<p><u>Relations avec</u> : cible 11.6</p> <p><u>Désagrégation par</u> : zone géographique (zone urbaine, péri-urbaine et rurale), niveaux de revenu, quartiers précaires/ établissements humains formels, groupes pauvres / population générale (à confirmer)</p> <p><u>Sources</u> : JMP WHO/UNICEF (pas encore disponible à partir de sources d'informations internationales comparables).</p>
2. Proportion de la population connectée au système collectif des égouts ou aux systèmes de stockage <i>in situ</i> de toutes les eaux usées domestiques	1. Pourcentage de la population urbaine avec un service de collecte des eaux usées (Global City Indicator)	<p><u>Relations avec</u> : cible 11.6</p> <p><u>Désagrégation par</u> : zone géographique (zone urbaine, péri-urbaine et rurale), niveaux de revenu, quartiers précaires/ établissements humains formels, groupes pauvres / population générale. A confirmer</p> <p><u>Sources</u> : JMP WHO/UNICEF (pas encore disponible à partir de sources d'informations internationales comparables).</p> <p>Disponible au niveau national à partir de : http://unstats.un.org/unsd/environment/wastewater.htm</p>
3. Proportion des eaux usées municipales traitées qui sont réutilisées directement de façon sûre		<p><u>Relations avec</u> : Cible 11.6</p> <p><u>Désagrégation par</u> : zone géographique (zone urbaine, péri-urbaine et rurale). <u>A confirmer</u></p> <p><u>Sources</u> : JMP WHO/UNICEF (pas encore disponible à partir de sources d'informations internationales comparables).</p>

Objectif 7 : Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes à un coût abordable

Dans l'Objectif 7 des exemples d'indicateurs sont présentés pour la Cible 7.1, en relation à l'accès universel à des systèmes modernes d'énergie. Il est important d'analyser les difficultés d'accès au niveau géographique - souvent dans des quartiers informels pauvres et dans les zones rurales isolées. Bien que peu de gouvernements locaux aient des pouvoirs dans ce domaine, certaines autorités locales fournissent des services électriques, et toutes ont un rôle dans l'aménagement du territoire, ce qui affecte l'accès aux services d'électricité. Les autorités locales ont également des responsabilités en matière de pollution de l'air due, en partie, à la consommation d'énergie. Les définitions des cibles 7.2 et 7.3 sur les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, respectivement, font référence au niveau mondial, c'est pourquoi aucun exemple n'est cité ici. Mais de nombreuses décisions locales ont un rapport avec la production d'énergie renouvelable et l'efficacité énergétique, par exemple par la gestion du sol, la mise en œuvre des normes de construction ou à travers les politiques encouragées par le système de marchés locaux d'achats et des appels d'offre.

En fait, de nombreux gouvernements locaux, en particulier dans les grandes villes, prennent des mesures pour réduire la production de CO₂ en favorisant l'utilisation des énergies renouvelables et une meilleure efficacité énergétique. Dans la cible 7.2, des indicateurs sur le pourcentage des énergies renouvelables dans la consommation totale d'énergie pourraient être inclus, en particulier dans les zones urbaines (ils sont déjà inclus dans l'Objectif 11 et proposés par l'ONU Habitat - *CPI Indicators Guide*, 2014), sur le total des émissions générées par la consommation d'énergie et par l'industrie et sur les incitations implicites à promouvoir l'utilisation d'énergie à faible émission de carbone dans le secteur de l'électricité. Dans le cas de la cible 7.3 on pourrait également prendre en compte le taux d'amélioration dans l'utilisation de l'énergie primaire (un proxy pour l'efficacité énergétique). Il faut tenir compte que l'UNSDSN (*Urban SDG Goal 11*, 2014) suggère également l'inclusion d'indicateurs sur l'utilisation des véhicules à essence pour tous les véhicules légers (neufs et d'occasions).

Cible 7.1 D'ici à 2030, garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables et modernes, à un coût abordable

(a) Dimensions à mesurer :

- Accès à des services énergétiques abordables (à développer)
- Accès à des services énergétiques fiables
- Accès à des services modernes d'énergie

(b) Indicateurs proposés :

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations, désagrégation, sources)
1. Pourcentage de la population avec un accès à un système électrique fiable	Pourcentage des foyers qui sont connectés à un réseau électrique avec alimentation en continu (UN Habitat, CIP, 2014)	<u>Relation avec</u> : Objectifs 1, 3, 5, 9, 11 et 12. <u>Désagrégation par</u> : urbain/rural et souvent par niveau de compétence administrative. <u>Sources</u> : SE4All/IEA dates, issus du recensement et d'enquêtes sur les ménages et parfois des entreprises en électricité. <u>Limites</u> : Les données ne prennent pas en compte la qualité de l'accès. Elles ne couvrent

		pas l'accès à l'électricité en dehors du réseau. Voir indicateur 56 UNSDSN (Juillet 2014) pour un commentaire plus détaillé.
2. Pourcentage de la population dépendant des combustibles solides pour cuisiner		<p><u>Relations avec</u> : Objectifs 1, 3, 5, 9, 11 et 12.</p> <p><u>Désagrégation par</u> : urbain/rural.</p> <p><u>Sources</u> : SE4All/IEA dates, issus du recensement et d'enquêtes sur les ménages.</p> <p><u>Limites</u> : Les données ne sont pas collectées de façon régulière dans de nombreux pays. Voir indicateur 55 UNSDSN (juillet 2014) pour un commentaire plus détaillé.</p>
<p>Commentaires : Les données concernant les quartiers marginaux / municipalités peuvent exiger des données issues des recensements et des administrations. Les enquêtes sur les ménages ne sont souvent pas représentatives et ne permettent pas de désagréger l'information au niveau local. Les ODD sont plus ambitieux que la norme actuelle utilisée dans Energie Durable pour Tous (SE4All) parce qu'ils incluent des informations sur la fiabilité et le prix du service (abordable). Actuellement, les indicateurs ne permettent que des mesures binaires d'accès aux services énergétiques (si un foyer y a accès ou pas), mais ils n'incluent pas des considérations sur la qualité et le coût. Ces dernières informations font débat. http://www-wds.worldbank.org/external/default/WDSContentServer/WDSP/IB/2013/05/28/000112742_20130528084417/Rendered/PDF/778890GTF0full0report.pdf</p>		

Objectif 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

Les cibles proposées dans l'Objectif 8 sur l'emploi et le développement économique sont au centre des préoccupations de nombreuses GLR. Les politiques dans ces domaines nécessitent la collaboration des différents niveaux de gouvernement et il est nécessaire, pour en assurer le suivi, de disposer d'une information désagrégée au niveau territorial (zones urbaines et rurales). En outre, comme la dimension économique n'a pas été prise en considération dans la formulation actuelle de la cible urbaine (Objectif 11), il est indispensable de rechercher des synergies entre ces deux objectifs. L'ensemble des indicateurs que nous proposons concernent les cibles 8.3 et 8.9. Cependant, pour la mise en œuvre des autres cibles, comme celles relatives au travail informel (8.5) et aux jeunes (8.6), il sera également indispensable d'avoir des données locales fiables. ONU-Habitat (*City Prosperity Index*, 2014) propose de « localiser » les indicateurs suivants dans les zones urbaines : la production urbaine par habitant, le niveau de spécialisation économique, le taux d'emploi urbain, l'emploi informel, le taux de chômage, le chômage des jeunes et la participation des femmes dans le monde du travail.

Cible 8.3. Promouvoir des politiques axées sur le développement qui favorisent des activités productives, la création d'emplois décents, l'entrepreneuriat, la créativité et l'innovation et encouragent l'officialisation et la croissance de microentreprises et de petites et moyennes entreprises, y compris par l'accès aux services financiers

(a) Dimensions à mesurer :

- Cadre institutionnel et les politiques qui favorisent les activités productives
- La création d'emplois décents
- Taux de l'économie informelle
- Taux de corruption
- L'accès aux services financiers

(b) Indicateurs proposés :

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations, désagrégation, sources)
1. Taux net annuel de création d'emploi (%)		<u>Relations avec</u> : Objectif 11 <u>Désagrégation par</u> : régions (urbain/rural) à développer <u>Sources</u> : proposé par UNSDSN, à développer
2. Pourcentage estimé de l'économie informelle (du travailleur et des revenus de sa famille, selon la définition de l'OIT) sur le PIB (dans les zones urbaines et rurales)	Taux d'emploi informel (UN Habitat, CPI, 2014)	<u>Relations avec</u> : Objectif 11 <u>Désagrégation par</u> : zone urbaine / rural, municipalité (à confirmer : OIT KILM, les données ne sont pas désagrégées rural/urbain sur la base de données en ligne) <u>Sources</u> : OIT
3. Temps moyen d'inscription au registre du commerce ou de l'industrie des nouvelles entreprises à tous les niveaux		<u>Relations avec</u> : -- <u>Désagrégation par</u> : secteur économique, zone

administratifs (dont le niveau local)		urbaine / rurale, municipalité à développer (pas encore disponible). Il y a des données aux niveaux région et ville seulement pour quelques pays. <u>Sources</u> : Doing Business (WB) révisé
4. Perception des entrepreneurs et des investisseurs sur l'intégrité du gouvernement et les pratiques de corruption (à tous les niveaux de gouvernement)		<u>Relations avec</u> : Objectif 16 <u>Désagrégation par</u> : secteur économique, zone urbaine / rurale, municipalité : pas disponible. <u>Sources</u> : Transparency International Corruption Perception Index (CPI); World Bank Worldwide Governance Indicators (Control of Corruption)
5. Accès au crédit et à d'autres services financiers pour les entreprises (y compris la microentreprise, la petite et moyenne entreprise)		<u>Relation avec</u> : --- ; <u>Désagrégation par</u> : secteur, zones urbaines, péri-urbaines et rurales ; Pas disponible. Il y a des données aux niveaux région et ville seulement pour quelques pays. <u>Sources</u> : Country level : Doing Business (WB)
Commentaires : UNSDSN propose de développer un indice de « travail décent » pour avoir un suivi de la mise en œuvre de l'agenda de travail décent adopté par les Etats Membres de l'OIT. Le travail décent, selon la définition de l'OIT, comprend l'accès au plein emploi productif avec les droits du travail, la protection sociale et le dialogue social, ainsi que l'égalité des sexes comme thème transversal.		

Cible 8.5 D'ici à 2030, parvenir au plein emploi productif et garantir un travail décent pour toutes les femmes et tous les hommes, y compris les jeunes et les personnes handicapées, et une rémunération égale pour un travail de valeur égale

(a) *Les dimensions à mesurer :*

- Taux de l'emploi des hommes, des femmes, des jeunes
- Emploi des personnes handicapées
- La création d'un travail décent
- Discrimination dans le travail et le salaire

(b) *Indicateurs proposés :*

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations, désagrégation, sources)
1. Taux d'emploi : population au travail sur la population active		<u>Relations avec</u> : -- ; <u>Désagrégation par</u> : genre, âge, secteur économique : disponible. urbain / rural : non disponible sur la base de données KILM. <u>Sources</u> : OIT.
2. Moyenne annuelle du taux de chômage dans les zones urbaines et rurales		<u>Relations avec</u> : -- ; <u>Désagrégation par</u> : genre, âge, secteur économique, urbain / rural ; Désagrégation pas vraiment disponible sur la

		base de données KILM. Pour les jeunes (15-24 ans), ces données sont disponibles sur la base de données en ligne d'ONU Habitat par genre et taudis (urbain/rural/taudis). <u>Sources</u> : OIT, ONU Habitat
3. Taux de l'emploi des jeunes, dans le secteur formel et informel		<u>Relations avec</u> : <u>Désagrégation par</u> : genre, secteur économique : disponible. Urbain / rural : non disponible sur la base de données KILM. <u>Sources</u> : OIT
Commentaires		

Cible 8.9. D'ici à 2030, élaborer et mettre en œuvre des politiques visant à développer un tourisme durable qui crée des emplois et mette en valeur la culture et les produits locaux

(a) Les dimensions à mesurer :

- Les politiques qui mettent en valeur le tourisme durable, la culture et les produits locaux
- Emplois en relation avec le tourisme durable, la culture et les produits locaux

(b) Indicateurs proposés :

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations, désagrégation, sources)
1. Pourcentage de la population active employée dans les entreprises et les activités culturelles (patrimoine, arts, bibliothèques, etc.)		<u>Relations avec</u> : <u>Désagrégation par</u> : urbain / rural, municipal : non disponible <u>Sources</u> : à confirmer
2. Pourcentage des entreprises touristiques qui adoptent les responsabilités sociales corporatives (RSC)		<u>Relations avec</u> : <u>Désagrégation par</u> : urbain / rural, municipal : non disponible <u>Sources</u> : à développer
Commentaires		

Objectif 9. Mettre en place une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

De nombreux États membres considèrent cet objectif comme une condition préalable pour la croissance et l'industrialisation et une cible complémentaire de l'Objectif 11 pour le développement des villes et des établissements humains inclusifs, sûrs, résistants et durables. En tant que centres d'activité économique, les villes ont besoin d'infrastructures adéquates pour développer leur plein potentiel économique.

Cet objectif est également important afin de promouvoir les liens entre les zones rurales et urbaines, pour renforcer les flux commerciaux et améliorer la productivité dans les zones rurales. Le déficit des infrastructures dans les pays les plus pauvres est significatif. Des investissements importants dans le transport durable, l'énergie, les infrastructures de l'eau et les nouvelles technologies sont nécessaires. Les réponses au déficit des infrastructures dépendent des territoires et demandent une bonne coordination entre les différents niveaux de gouvernement. Voici quelques exemples d'indicateurs pour les cibles 9.1 et 9.c. Ces cibles se concentrent sur les infrastructures qui ne sont pas couvertes par d'autres objectifs (par exemple, l'eau, l'assainissement et l'énergie sont couverts par d'autres objectifs).

Cible 9.1 Mettre en place une infrastructure résiliente, durable, fiable et de qualité, y compris une infrastructure régionale et transfrontière, pour favoriser le développement économique et le bien-être de la population, en mettant l'accent sur un accès universel, à un coût abordable et dans des conditions d'équité

(a) Dimensions à mesurer :

- Qualité de l'infrastructure
- Fiabilité de l'infrastructure
- Résilience de l'infrastructure
- Accès équitable

(b) Indicateurs proposés :

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations, désagrégation, sources)
1. Accès à une route consolidée : pourcentage de la population rurale ayant accès à une route distante de 2 km		<p>Relations avec : objectifs 2 et 8.</p> <p>Désagrégation par : zones rurales ; plus de désagrégation serait envisageable.</p> <p>Sources : Proposée par la Banque Mondiale comme une partie d'un indice d'infrastructure rurale. L'UNSDSN (juillet, 2014 et Urban SDG) l'inclut aussi dans sa proposition. On dispose d'informations au niveau national pour les zones rurales, mais très peu d'exemples au niveau infranational.</p> <p>http://data.worldbank.org/data-catalog/rural-access-index ; http://www.worldbank.org/transport/transportresults/headline/rural-access.html</p> <p>Limitations: à confirmer</p>

2. Passagers/kilomètre pour différents modes de transport terrestre dans les corridors nationaux et régionaux		<u>Relation avec</u> : objectifs 2, 8 et 11. <u>Désagrégation par</u> : corridors régionaux. <u>Sources</u> : à confirmer, suggéré par UNSDSN (Urbain SDG 11; Août 2014). <u>Limites</u> : à confirmer
3. Coût du fret national et régional par tonne-km		<u>Relation avec</u> : objectifs 2, 8 et 11. <u>Désagrégation par</u> : à confirmer <u>Sources</u> : à confirmer, suggéré par UNSDSN (Urbain SDG 11; Août 2014). <u>Limites</u> : à confirmer
Commentaires : objectif non "SMART", car il ne précise pas ce qu'est une infrastructure de qualité, fiable, durable et résiliente. L'aspect « abordable » doit aussi être pris en compte à la lumière des coûts du transport. Cependant, ce n'est pas mesuré sur une base comparable. Voir Starkey (2013) "Assessment of a possible post-MDG rural transport indicator", <i>Evidence on Demand</i> pour plus d'informations.		

Cible 9.a. Faciliter la mise en place d'une infrastructure durable et résiliente dans les pays en développement en renforçant l'appui financier, technologique et technique apporté aux pays africains, aux pays les moins avancés, aux pays en développement sans littoral et aux petits États insulaires en développement

(a) *Les dimensions à mesurer :*

- Les investissements en infrastructures durables et résilientes
- Technologie et support technique

(b) *Indicateurs proposés :*

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations, désagrégation, sources)
1. Pourcentage du total du financement public international investi dans les pays africains, les pays les moins avancés, sans littoral et les petits États insulaires en développement (en particulier de l'APD et des fonds publics internationaux par le biais de prêts concessionnels à long terme) en infrastructures de base durable (par exemple, eau potable et assainissement, y compris les eaux usées, le drainage et les systèmes de contrôle des inondations, transport, énergie, gestion des déchets, y compris les eaux usées, communication)		<u>Relation avec</u> : objectifs 1, 2, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, 17. <u>Désagrégation par</u> : à développer. non disponible au niveau local. <u>Sources</u> : OCDE DAC, FMI, WB.
Commentaires :		

Cible 9.c. Accroître considérablement l'accès aux technologies de l'information et de la communication et s'efforcer de faire en sorte que tous les habitants des pays les moins avancés aient accès à Internet à un coût abordable d'ici à 2020

(a) Les dimensions à mesurer :

- Accès aux TIC
- Coût abordable des services de TIC

(b) Indicateurs proposés :

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations, désagrégation, sources)
2. Abonnements à internet à haut débit aux réseaux fixe ou mobile pour 100 000 habitants		<p><u>Relation</u> avec : 9.1, 8.</p> <p><u>Désagrégation par</u> : on ne dispose que de données au niveau national, mais on peut certainement désagréger plus.</p> <p><u>Sources</u> : International Telecommunication Union, le Development Report et la base de données du World Telecommunication/ICT et Banque Mondiale.</p> <p><u>Limites</u> : à développer pour les niveaux infranationaux.</p>
<p>Commentaires : objectif non "SMART", car il ne définit pas ce qu'est la « croissance significative ». On ne dispose pas de données sur le coût abordable de l'accès aux TIC. Les coûts et les prix abordables doivent être pris en compte, mais on ne dispose pas actuellement d'une base de données conséquente.</p>		

Objectif 10 : Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein

L'augmentation des inégalités a été bien développée dans la littérature sur le sujet. L'inégalité est aussi très présente au niveau spatial : les grandes villes sont le théâtre de fortes disparités de revenus et dans l'accès aux services (par exemple, dans les quartiers précaires, pauvres ou marginalisés). Outre les inégalités au sein des villes, il existe des disparités importantes entre les zones urbaines et rurales et entre les régions. C'est une question importante pour les gouvernements infranationaux : la gestion des politiques d'occupation des sols, l'impulsion de la croissance économique locale, et la fourniture des services de base, peuvent avoir un impact sur les inégalités. L'indicateur présenté pour la cible 10.1, à mode d'exemple, met l'accent sur les inégalités de revenus.

On doit prendre en compte que la cible 10.2 se réfère aux inégalités économiques, sociales et politiques. Cette cible pourrait favoriser la réduction des inégalités en se concentrant sur différents groupes humains ou les zones vulnérables (Watkins, 2013). Par exemple, la réduction des différences entre les taux de mortalité maternelle des quartiers marginaux et de ceux non marginaux (ou entre les autorités avec les meilleurs ou les pires résultats). Cela pourrait les encourager à réduire les inégalités. En outre, la réduction des inégalités entre les régions / territoires nécessitent des mécanismes de péréquation au profit des zones les plus pauvres (par exemple, les transferts du budget national).

Cible 10.1 : D'ici à 2030, faire en sorte, au moyen d'améliorations progressives, que les revenus des 40 % les plus pauvres de la population augmentent plus rapidement que le revenu moyen national, et ce de manière durable

(a) Dimensions à mesurer :

- L'inégalité des revenus

(b) Indicateurs proposés :

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations, désagrégation, sources)
1. Ratio de Palma (participation à la rente nationale brute (RNB) des 10% les plus riches de la population urbaine, divisée par la participation du 40% les plus pauvres de la population)	Coefficient de GINI (ONU Habitat le calcule pour les villes ; voir par exemple UN Habitat, CPI, 2014). On peut aussi explorer la possibilité de le calculer par région	<u>Relation avec</u> : <u>Désagrégation par</u> : elle devrait être calculé pour les niveaux infranationaux (rural/urbain, villes, districts, municipalités). <u>Sources</u> : Enquêtes sur les ménages (la désagrégation dépend du type et de la taille de l'enquête). <u>Limites</u> : Cela devrait être développé pour les zones infranationales. Les comparaisons internationales sont difficiles.
2. Pourcentage de foyers urbains au revenu sous les 50% du revenu moyen (un indicateur de l'inégalité de la partie inférieure de la répartition des revenus qui agit comme une des causes de l'exclusion sociale et fragilise l'égalité des chances)	Taux de pauvreté dans les zones urbaines (UN Habitat, CPI, 2014) par foyer / par habitant (composé des revenus issus d'un salaire ou non des ménages) revenus sous le seuil de pauvreté	<u>Relation avec</u> : <u>Désagrégation par</u> : sexe et âge du chef de famille, zone urbaine/rurale (d'autres catégories doivent être prises en compte : ethnicité, religion, langue, handicaps, race). Elle devrait être développée pour les zones infranationales (rurale/urbaine ; villes, districts, municipalités). <u>Sources</u> : Enquêtes sur les ménages.
Commentaires : Certaines enquêtes sur les ménages mesurent le niveau de consommation, tandis que d'autres mesurent les revenus. Cette différence complique la comparaison à un niveau international. C'est particulièrement utile pour collecter des données sur les revenus (voir <i>Luxemburgo Income Study</i>). Les enquêtes tendent, en outre, à ne pas être représentatives du niveau local.		

Cible 10.2. D'ici à 2030, renforcer l'autonomisation de toutes les personnes et favoriser leur intégration sociale, économique et politique, indépendamment de leur âge, de leur sexe, de leurs handicaps, de leur race, de leur ethnicité, de leurs origines, de leur religion ou de leur statut économique ou autre

(a) Dimensions à mesurer :

- Réduire les inégalités spatiale/territoriale

(b) Indicateurs proposés :

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations, désagrégation, sources)
1. Pourcentage du budget national transféré aux régions et aux municipalités pauvres du pays par le biais de mécanismes de péréquation pour réduire les écarts entre régions riches et pauvres pour l'accès aux services de base et aux infrastructures (en référence à une moyenne définie au niveau national)		<u>Relation avec</u> : -- <u>Désagrégation par</u> : région, districts, municipalités <u>Sources</u> : Cour des comptes
Commentaires : les mécanismes de péréquation budgétaires peuvent contribuer à réduire les inégalités spatiales et territoriales en améliorant les investissements dans les services de base et les services sociaux et favoriser le développement économique. La définition de « région et municipalité pauvres » doit être développée.		

Objectif 11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables¹⁹

La proposition de l'OWG pour l'Objectif 11 n'englobe pas toutes les dimensions des politiques urbaines. Cet objectif se concentre spécifiquement sur certains domaines non couverts par d'autres objectifs : le logement, l'amélioration des quartiers informels, les services de base, le transport, la planification participative, la préservation du patrimoine naturel et culturel, la prévention des catastrophes naturelles, l'environnement urbain et des espaces verts et publics. Mais pour une plus grande cohérence dans la mise en œuvre et le suivi de la thématique urbaine dans les ODS, il sera nécessaire de travailler les liens que cet objectif entretient avec d'autres objectifs. En outre, étant donné que les politiques urbaines impliquent différents niveaux de gouvernement (local, régional, national voir même international) des politiques de gouvernance multiniveau sont nécessaires. Cependant, aucune cible sur la gouvernance n'est définie dans cet objectif.

Ci-dessous, nous proposons une série d'indicateurs pour les différentes cibles proposées par l'OWG, ils découlent des propositions développées par certains des acteurs les plus compétents dans ce domaine comme ONU-Habitat ou UNSDSN. Comme pour d'autres systèmes d'indicateurs qui sont définis comme « intelligents » (*smarts*), fiables et réalisables, l'un des plus grands défis pour la mise en œuvre et le suivi de l'objectif urbain sera d'améliorer les mécanismes de collecte de données au niveau national et infranational.

Afin de rendre plus aisé le suivi, on doit également prendre en compte la possibilité de choisir un groupe d'indicateurs consolidés regroupant plusieurs variables. C'est le choix proposé par ONU-Habitat par le biais de *City Prosperity Indicator* développé dans son rapport intitulé *State of the World's Cities Report 2012-2013*. L'index du CPI est composé de 50 variables portant sur toutes les dimensions du développement urbain, regroupées en 5 indicateurs couvrant les domaines suivants : productivité, infrastructure, qualité de vie, équité et inclusion sociale. Toutefois, le CPI n'intègre pas toutes les dimensions comprises dans l'ODD 11 (exemple : il n'intègre pas d'indicateurs sur la planification et sur la résilience urbaine) et certains indicateurs correspondent à d'autres ODD (objectifs 1, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10). Dans le Guide méthodologique du CPI, on annonce également des indicateurs sur la gouvernance qui n'ont pas encore été développés. Dans tous les cas, c'est une option qui mérite d'être explorée.

Cible 11.1 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement et à des services de base adéquats et sûrs, à un coût abordable, et moderniser les bidonvilles [*pour accéder aux villes et aux établissements humains inclusifs* (amendement proposé par UN SDSN lors de la réunion de Londres)].

(a) Dimensions à mesurer :

- Population urbaine avec accès à un logement adéquat et sûr
- Coûts abordables du logement
- Disposer de droits légaux sur les logements
- Population urbaine avec accès aux services de base adéquats, sûrs et abordables

¹⁹ Cette section s'appuie sur les propositions débattues à l'atelier organisé par UNSDSN, à Londres, le 24-26 Août 2014 (UNSDSN, Urban Futures, l'ACCC et Stockholm Resilience Centre, *Consultation on the UN Open Working Group on the SDG's – Urban SDG Goal 11: Targets and Indicators*, Londres, 22-24 août 2014, document de travail). L' UNDSN propose de reformuler l'objectif comme suit : *D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à un logement adéquat, sûr et à un prix abordable et à des services de base, et améliorer les bidonvilles pour rendre les villes et les établissements humains inclusifs.*

(b) Indicateurs proposés :

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations, désagrégation, sources)
1. Proportion de la population urbaine qui vit dans des taudis ou des établissements informels (Indicateur ODM) ²⁰		<p><u>Relation avec</u> : cibles 11.c et 1.4 ;</p> <p><u>Désagrégation par</u> : ville, (sexe et âge du chef de famille). Pas encore disponible sur le site d'ONU Habitat http://www.devinfo.info/urbaninfo/</p> <p>Mais ils ont les données pour calculer les estimations sur les taudis et peut-être que d'autres désagrégations sont possibles (voir note de bas de page 21).</p> <p><u>Sources</u> : UN HABITAT, issus du recensement / enquêtes sur les ménages.</p>
2. Proportion de la population urbaine qui vit dans des espaces avec plus de trois personnes par pièce ou moins de 3 mètres carrés par personne (entassement)		<p><u>Relation avec</u> : cible 1.4 ;</p> <p><u>Désagrégation par</u> : ville, (sexe et âge du chef de famille). A confirmer. Sur le site d'ONU Habitat les données sont disponibles seulement au niveau national, mais peut-être que d'autres désagrégations sont possibles²¹.</p> <p><u>Sources</u> : UN HABITAT (CPI, 2014), issus du recensement / enquêtes sur les ménages</p>
3. Proportion des ménages qui vivent dans un logement considéré comme « durable » ayant, par exemple, une structure permanente protégeant des conditions climatiques extrêmes, non situé en zone dangereuse.		<p><u>Relation avec</u> : cibles 11.c et 1.5.</p> <p><u>Désagrégation par</u> : ville, (sexe et âge du chef de famille). A confirmer. Sur le site d'ONU Habitat les données sont disponibles seulement au niveau national, mais peut-être que d'autres désagrégations sont possibles.</p> <p><u>Sources</u> : UN HABITAT (CPI, 2014), issus du recensement / enquêtes sur les ménages</p>
4. Pourcentage de femmes et hommes en zones urbaines avec un accès au logement sûr, mesuré par (i) le pourcentage de personnes qui possèdent des droits légalement reconnus sur le logement, et (ii) le pourcentage des personnes ne craignant pas l'expulsion arbitraire	Nombre moyen annuel de population urbaine expulsée de son logement depuis les cinq dernières années (UNHABITAT, 2004)	<p><u>Relation avec</u> : cible 1.4.</p> <p><u>Désagrégation par</u> : à confirmer</p> <p><u>Sources</u> : UN HABITAT/UNDP/UNSDSN, Sietchiping (2012)</p>
5. La proportion de la population urbaine dans les quintiles les plus bas qui dépense plus de 30 pour cent de ses revenus dans le logement		<p><u>Relation avec</u> : cible 1.4</p> <p><u>Désagrégation par</u> : ville, (sexe et âge du chef de famille). A développer. Pas encore disponible.</p> <p><u>Sources</u> : issues du recensement / enquêtes sur les ménages. Doit être développé.</p>

²⁰ La définition des bidonvilles comprend aussi les indicateurs identifiés ci-dessous (indicateurs 1, 2, 3 ainsi que sur l'accès à l'eau et à l'assainissement). Par conséquent, cet indicateur associe les indicateurs 1, 2 et 3. Des indicateurs plus précis sur les bidonvilles et les quartiers informels pourraient être développés avec le soutien des organisations d'habitants de taudis (*Slum Dwellers International*)

²¹ Noter que, dans le cas des enquêtes auprès des ménages, les possibilités d'une nouvelle désagrégation géographique dépendent de la taille de l'échantillon, souvent pas assez grand pour réaliser la désagrégation par municipalités. La désagrégation géographique détaillée peut être possible dans le cas des données recueillies par recensement. Cela s'applique à la plupart des indicateurs de cette cible.

Commentaires : les indicateurs sur l'accès aux services de base peuvent être liés à d'autres cibles : cible 1.4 sur l'accès aux services de base, l'objectif 6 sur l'accès aux services de l'eau et à l'assainissement ; objectif 7 sur les services d'énergie sûrs et modernes, l'objectif 3 sur l'éducation, l'objectif 4 sur la santé. Il existe aussi des liens avec la cible 11.6 pour la qualité de l'air et la gestion des déchets (ainsi que 12.5).

Cible 11.2 D'ici à 2030, assurer l'accès de tous à des systèmes de transport sûrs, accessibles et viables, à un coût abordable, en améliorant la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, une attention particulière étant accordée aux besoins des personnes en situation vulnérable, des femmes, des enfants, des personnes handicapées et des personnes âgées ²²

(a) Dimensions à mesurer :

- La disponibilité et l'accessibilité des systèmes de transport
- Des systèmes de transport abordables
- Des systèmes de transport sûrs (couvert aussi dans l'Objectif 3)
- Des systèmes de transport durables

(b) Indicateurs proposés :

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations, désagrégation, sources)
1. La moyenne du temps de transport quotidien vers le travail par personne, par type de transport et par niveau de revenu (par exemple, par quintile de revenu)	1. Moyenne du temps de transport quotidien pour tout voyage et avec tout type de transport (UN HABITAT, CPI, 2014) 2. (i) Le temps moyen des déplacements / coût journalier, (ii) la proportion de la population qui se trouve à x min. / kms d'un moyen de transport public / système non motorisé de transport (UN Habitat /Communitas), ou le pourcentage de personnes qui vivent à moins de (0,5) km d'un transport public circulant régulièrement au moins toutes les (20) minutes (UNSDSN) (un indicateur de la disponibilité / fiabilité du transport public)	<u>Relation avec</u> : possible objectif 9 ; <u>Désagrégation par</u> : à confirmer. Il n'existe pas de bases de données harmonisées sur les systèmes de transport au niveau mondial. <u>Source</u> : proposé par UNSDSN (Londres, 2014)
2. Répartition des trajets en transport public, bicyclette, à pied et d'autres modes de transport durable et degré d'occupation des véhicules à moteur (par quintile de revenus)	1. Pourcentage des trajets réalisés en transport public sur le total des trajets (UN Habitat, CPI, 2014) 2. Kms parcourus par véhicule (KPV) par habitant, par mode de transport (public, privé) et le type de véhicule (y compris à bicyclette et à pied) (Nathan and Reddy (2011))	<u>Relation avec</u> : possible objectif 9 et objectif 13. <u>Désagrégation par</u> : à confirmer. Il n'existe pas de bases de données harmonisées sur les systèmes de transport au niveau mondial. <u>Sources</u> : proposé par UN Habitat (2004 & 2011), UNSDSN (Londres, 2014)
3. Pourcentage des revenus dépensés par les ménages urbains	La dépense mensuelle de consommation de	<u>Relation avec</u> : possible objectif 1.4 ;

²² Proposition alternative du UNSDSN lors de la réunion à Londres : *D'ici 2030, donner accès à des systèmes de transport sûrs, abordables, accessibles, propres et économes en énergie pour tous, améliorer la sécurité routière, notamment en développant les transports publics, l'amélioration des trottoirs et la circulation à bicyclettes, avec une attention particulière sur les besoins des personnes vulnérables, les femmes, les enfants, les personnes handicapées et les personnes âgées.*

en transport (par quintile de revenu)	transport par habitant (GCpCM) sur le total GCpCM [Nathan and Reddy (2011)]	<u>Désagrégation par</u> : niveau de revenus et par niveau géographique à confirmer <u>Sources</u> : proposé par UNSDSN (Londres, 2014)
4. Longueur moyenne du trajet (en km) (par mode de transport et trajet proposés)		<u>Désagrégation par</u> : à confirmer, les données sur les transports, globales et harmonisées, ne sont pas disponibles. <u>Sources</u> : proposé par UNSDSN (Londres, 2014)
5. Longueur du transport public rapide par habitant (en km/par million d'habitants) (par mode)	Longueur du réseau de transport en commun (longueur totale de tous les modes supérieurs de transport public ; c'est-à-dire le BRT, trolley bus, tramway, train léger, métro, en relation avec la taille de la ville, exprimé comme nombre d'habitants ou le nombre total de voyages) UN Habitat (CPI, 2014)	<u>Relation avec</u> : Possible objectif 9 ; <u>Désagrégation par</u> : mode de transport et niveau géographique à confirmer. <u>Sources</u> : proposé par UNSDSN (Londres, 2014)
6. Pourcentage des transports publics accessibles aux personnes handicapées	Proportion des rues, transports publics, arrêts de transports publics et édifices accessibles aux personnes handicapées (pourcentage) UNSDSN, Londres, 2014)	<u>Désagrégation par</u> : à confirmer. <u>Sources</u> : proposé par Nathan et Reddy (2011)
Commentaires : des indicateurs sur la sécurité n'ont pas été inclus ici (morts par accidents et blessés sur les routes urbaines) car ils sont couverts par les cibles 11.5 et 3.6 (dans l'objectif sur la santé). La pollution de l'air est incluse dans les cibles 11.7 et 3.9. Il pourrait aussi y avoir des liens avec l'objectif 13 sur le changement climatique.		

Cible 11.3. D'ici à 2030, renforcer l'urbanisation durable pour tous et les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains dans tous les pays

(a) Dimensions à mesurer :

- Développer une urbanisation durable pour tous
- Développer les capacités de planification et de gestion participatives, intégrées et durables des établissements humains

(b) Indicateurs proposés :

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations, désagrégation, sources)
1. Relation entre le taux de croissance de la population et le taux d'urbanisation du sol	1. Taux de croissance de la zone d'expansion urbaine construite [Angel, S., et al (2011)] 2. Densité résidentielle urbaine (personnes par zone)	<u>Désagrégation par</u> : ville. A confirmer <u>Sources</u> : proposé par UN Habitat /UNSDSN (Londres, 2014)
2. Nombre d'intersections de rues par kilomètre carré	1. Grille de voies et rues qui couvrent toute la zone urbaine projetée, espacées d'un kilomètre, avec	<u>Désagrégation par</u> : ville. A confirmer, pas encore disponible à partir de bases de données en ligne pour des données

	les voies pour le trafic dans la ville (publiques et privées, motorisées et non motorisées), avec des passages piéton sûrs, incluses dans la planification de l'expansion urbaine [Angel, S., et al (2011)] 2. Espace public ouvert pour les résidents (Aromar Revi & Cinthya Rosenzweig (2013).	internationales comparables <u>Sources</u> : proposé par UNSDSN (Londres, 2014) et UN Habitat (CPI, 2014)
3. Utilisation mixte du sol : la diversité de l'utilisation du sol par kilomètre carré (ex. à des fins commerciales, industrielles, résidentielles, etc.)		<u>Désagrégation par</u> : ville. A confirmer, pas encore disponible à partir de bases de données en ligne pour des données internationales comparables <u>Sources</u> : proposé par UNSDSN (Londres, 2014) et UN Habitat (CPI, 2014)
4. Indice de planification du développement durable : existence de plans de développement urbain pour toute agglomération de plus de 500 000 habitants	Compétences institutionnelles et mécanismes de participation pour la planification urbaine, qui assurent une représentation équilibrée de la population, y compris les habitants des taudis et d'autres groupes sociaux en situation de vulnérabilité (Angel, S., et al -2011)	<u>Désagrégation par</u> : ville. A confirmer, pas encore disponible à partir de bases de données en ligne pour des données internationales comparables <u>Sources</u> : proposé par UNSDSN (Londres, 2014) et UN Habitat
5. Total des ressources financières annuelles allouées pour l'exécution du plan urbain (désagrégées par financement public et autres sources)		<u>Désagrégation par</u> : ville. A confirmer, pas encore disponible à partir de bases de données en ligne pour des données internationales comparables <u>Sources</u> : proposé par UNSDSN (Londres, 2014)
6. Nombre de pays avec une législation favorisant des mécanismes de participation citoyenne à la prise de décisions au niveau local en relation avec la planification urbaine, qui assurent une représentation équilibrée de la population urbaine.	Indice de planification participative et de gestion transparente et responsable (à développer) (UNSDSN Londres, 2014)	<u>Désagrégation par</u> : ville <u>Sources</u> : proposé par Angel, S., et al (2011)
Commentaires : À mettre en relation avec l'objectif sur les institutions responsables et inclusives, Objectif 16.		

Cible 11.4 Renforcer les efforts de protection et de préservation du patrimoine culturel et naturel mondial

(a) Dimensions à mesurer :

- Connaissance du patrimoine
- Condition du patrimoine
- Sensibilisation et action communautaire

(b) Indicateurs proposés :

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations, désagrégation, sources)
1. Nombre et répartition du patrimoine culturel et naturel identifié (lieux et objets)	Inventaire de toutes les composantes culturelles de l'urbanisation : sites du patrimoine, œuvres architecturales, œuvres d'art public et paysages	<u>Désagrégation par</u> : ville/municipalité. A confirmer. Si les données sont disponibles par monument du patrimoine, elles pourraient être regroupées par villes/municipalités

	culturels.	<u>Sources</u> : à confirmer. UNESCO; http://whc.unesco.org/en/list/
2. Nombre d'éléments du patrimoine naturel et culturel menacés.	Existence d'une « évaluation de l'impact culturel » spécifique (protection du patrimoine et de la prestation de services culturels) comme une exigence préalable à tous les plans d'urbanisation.	<u>Désagrégation par</u> : ville/municipalité <u>Sources</u> : à confirmer. UNESCO; http://whc.unesco.org/en/list/
3. Nombre de bibliothèques publiques pour 100 000 habitants		<u>Désagrégation par</u> : ville/municipalité. A confirmer. <u>Sources</u> : UN Habitat (CPI, 2014)
4. % du budget prévu pour la préservation des ressources culturelles et naturelles	% des employés à temps complet qui travaillent dans la recherche, la conservation, la gestion et la diffusion du patrimoine culturel et naturel, sur l'emploi total à temps complet (UNESCO -2013)	<u>Désagrégation par</u> : ville/municipalité <u>Sources</u> : à confirmer. pas encore disponible à partir de bases de données en ligne pour des données internationales comparables
<p>Commentaires : autres indicateurs proposés</p> <p>1. Politiques et cadre pour la protection et la promotion du patrimoine naturel</p> <p>2. Existence d'une stratégie culturelle locale à long terme, développée et évaluée par le biais d'exercices participatifs</p> <p>3. Développement d'un service minimum pour des installations culturelles (c'est-à-dire : nombre de bibliothèques / livres par habitant, au moins un site patrimonial par quartier, au moins un centre de la communauté par district)</p>		

11.5 D'ici 2030, réduire considérablement le nombre de personnes tuées et le nombre de personnes touchées par les catastrophes, y compris celles d'origine hydrique, et réduire de (x) % le montant des pertes économiques, dues à ces catastrophes exprimé en proportion du produit intérieur brut, l'accent étant mis sur la protection des pauvres et des personnes en situation vulnérable.

(a) Dimensions à mesurer :

- Mise en œuvre de mesures globales de prévention des catastrophes et de renforcement de la résilience
- Conséquences des catastrophes naturelles

(b) Indicateurs proposés :

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations, désagrégation et sources)
1. % des villes de plus de 100 000 habitants avec des plans de réduction des risques et de résilience développés et mis en œuvre sur la base du futur Cadre mondiale de Hyogo de gestion des risques de catastrophes à tous les niveaux.	Index sur la planification et la mise en œuvre des politiques de gestion de désastres (UNSDSN, Londres, 2014)	<u>Relations avec</u> : 11.b et 11.3 <u>Désagrégation par</u> : urbain / rural, villes/municipalités. A confirmer. pas encore disponible à partir de bases de données en ligne pour des données internationales comparables <u>Sources</u> : UN Habitat (pas disponible sur base de données)
2. Proportion de logements construits dans des zones à risque (par 100 000 unités de logement)		<u>Relations avec</u> : 1.5, 11.b et 11.1 <u>Désagrégation par</u> : urbain / rural, villes/municipalités (à confirmer, indicateur ne semble pas disponible)

		<p>Sources: Proposé par ONU Habitat (2004). Il faudrait vérifier s'ils disposent des données : http://www.devinfo.info/urbaninfo/</p> <p>Sur ce document (Page 11) il est mentionné que les données sont avant tout indisponibles : http://ww2.unhabitat.org/programmes/guo/documents/urban_indicators_guidelines.pdf</p> <p>Sources : UN Habitat (2004)</p>
3. Nombre de décès et de blessés causé par les catastrophes naturelles par année par 10 000 habitants	<p>Nombre total de pertes de vies humaines, blessées ou affectées dans les zones urbaines et péri-urbaines (personnes par an, selon le sexe, le type et catégorie de danger intensive / extensive) (UNSDSN, Londres, 2014)</p>	<p>Relations avec : 1.5, 11.b et 13.1</p> <p>Désagrégation par : urbain / rural, villes/municipalités. A confirmer. Il ne semble pas que les données soient désagrégées à ce niveau, mais vu que les données sont enregistrées par catastrophe, elles peuvent être localisées et il doit être possible de les associer à une zone donnée.</p> <p>Sources : proposé par UNSDSN (London, 2014). Données disponibles sur UNISDR et http://www.emdat.be/database</p>
4. Estimation des pertes économiques causées par les catastrophes sur le PIB	<p>1. Total des bâtiments et des infrastructures urbains et péri-urbains endommagés et détruits (nombre / indicateur approprié) (UNSDSN, Londres, 2014)</p> <p>2. Coûts de remplacement des actifs urbains et péri-urbains détruits et endommagés (valeur monétaire annuelle, par type et catégorie de danger, intensive / extensive) (UNSDSN, Londres, 2014)</p> <p>3. Perte moyenne annuelle à cause des catastrophes (valeur monétaire annuelle, par type et catégorie de danger intensive / extensive) (UNSDSN, Londres, 2014)</p> <p>4. Investissements publics urbains dans la gestion des risques de catastrophes (en pourcentage du PIB) (UNSDSN, Londres, 2014)</p>	<p>Relations avec : 1.5, 11.b et 13.1</p> <p>Désagrégation par : urbain / rural, villes/municipalités. A confirmer. Il ne semble pas que les données soient désagrégées à ce niveau, mais vu que les données sont enregistrées par catastrophe, elles peuvent être localisées et il doit être possible de les associer à une zone donnée.</p> <p>Sources : : proposé par UNSDSN (London, 2014). Données disponibles sur UNISDR et http://www.emdat.be/database</p>
<p>Commentaires : relation avec l'Objectif 13, en particulier cible 13.1</p>		

11.6. D'ici à 2030, réduire l'impact environnemental négatif des villes par habitant y compris en accordant une attention particulière à la qualité de l'air et à la gestion notamment municipale, des déchets.

(a) Dimensions à mesurer :

- Gaz à effet de serre / efficacité énergétique
- Qualité de l'air
- Déchets /recyclage / réutilisation des déchets
- Bruit

(b) Indicateurs proposés :

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations, désagrégation et sources)
1. Le montant total des émissions de gaz à effet de serre (GES) par ville et par habitant	Pourcentage de l'énergie totale consommée dans la ville qui provient de sources renouvelables (Agence canadienne de développement international -2012)	<u>Relations avec</u> : objectif 13 <u>Désagrégation par</u> : ville, à confirmer. <u>Sources</u> : Proposé par : Canadian International Development Agency (2012) et UNSDSN (Londres, 2014), UN Habitat (CPI, 2014) et UNFCCC. http://data.iea.org/ieastore/product.asp?dept_id=101&pf_id=305
2. Niveau de bruit de la circulation		<u>Relations avec</u> : objectif 3 <u>Désagrégation par</u> : ville <u>Sources</u> : Proposé par Nathan et Reddy (2011)
3. Pollution moyenne des particules de l'air urbain (PM10 - mg / m3 et PM2,5)	1. Index de qualité de l'air (UNSDSN, Londres, 2014). La pollution de l'air associée : émissions de substances acidifiantes, émissions de particules dans l'air (PM), émissions d'ozone troposphérique (O3), émissions de dioxyde d'azote (NO2) (Communitas)	<u>Relations avec</u> : objectif 3.9 et 7 <u>Désagrégation par</u> : ville <u>Sources</u> : Banque mondiale (2014) donnée au niveau national WDI, également l'indicateur utilisé par ONU Habitat CPI (2014) ; même si les données ne peuvent pas être vérifiées sur la base de données d'ONU Habitat. OMS : données pour 1600 villes dans 91 pays : http://www.who.int/phe/health_topics/outdoorair/databases/cities/en/ Canadian International Development Agency (2012)
4. % des déchets solides collectés auprès des ménages, auprès de l'industrie et de la construction ; % non collectés ; % des déchets qui sont correctement traités (recyclés, réutilisés, déposés dans des décharges, compostés, etc.)	1. Volume ou masse de déchets produit par habitant et par an, % des déchets solides et organiques recyclés (UNSDSN, 2014) 2. Part des déchets collectés par la ville et traités de manière adéquate, soit dans une décharge sanitaire, incinéré ou dans des installations de recyclage réglementées (ONU-Habitat, CPI, 2014) 3. Taux de recyclage (pourcentage détourné du flux de déchets) (Agence canadienne de	<u>Relations avec</u> : objectif 12.5 <u>Désagrégation par</u> : ville : vérifier si disponible pour des données internationales comparables. <u>Sources</u> : à confirmer. L'information peut être collectée par des municipalités ou des entités privés mais pour le moment il semble qu'il n'y ait pas de recueil systématique de ces données au niveau international (pour le moins en version disponible en ligne).

développement international -2012)
<p>Commentaires : il faut envisager l'utilisation d'un indicateur sur la réduction de l'utilisation du carbone, ex. Low Carbon Economy Indicateur PWC 2011. Le développement urbain et la planification urbaine sont étroitement liés au processus de décarbonisation. Alors que l'attention se concentre sur l'efficacité énergétique (voir McKinsey & Company, les courbes de réduction des coûts des gaz à effet de serre), il y a d'importantes possibilités de décarbonisation dans l'industrie du bâtiment (alternatives à faible carbone), dans le transport et la gestion des ressources urbaines (production et gestion d'énergie, eau et déchets).</p> <p>Pour la qualité de l'eau, voir l'objectif 6. UNSDSN propose un index sur la qualité de l'eau et un index sur la de Biodiversité. ONU-Habitat (CPI, 2014) propose : la part des zones protégées des systèmes naturels qui fournissent de l'eau à la ville et le nombre de stations de surveillance de la qualité de l'air</p>

11.7. D'ici à 2030, assurer l'accès de tous, en particulier des femmes et des enfants, des personnes âgées et des personnes handicapées, à des espaces verts et des espaces publics sûrs

(a) Dimensions à mesurer :

- Disponibilité et sécurité des espaces publics
- Accessibilité des espaces publics urbains

b) Les indicateurs proposés :

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations, désagrégation et sources)
1. Espace public urbain par habitant (m ² par habitant)	1. Pourcentage de personnes (ou quartiers résidentiels) qui vivent (se trouvent) à moins de 300 mètres d'un espace public ouvert (ONU-Habitat, CPI, 2014)	<p><u>Désagrégation par</u> : villes / municipalités : vérifier si disponible pour des données internationales comparables.</p> <p><u>Sources</u> : UN HABITAT (2013) : ne semble pas disponible sur la base de données d'ONU Habitat.</p>
2. Espace vert urbain par habitant (forêts, parcs, jardins, etc.) (m ² par habitant)	<p>1. Pourcentage de zones préservées / réservoirs / voies d'eau / parcs par rapport à la superficie totale (Agence canadienne de développement international -2012)</p> <p>2. Pourcentage des arbres dans la ville, sur la superficie de la ville et / ou sur le nombre d'habitants (Agence canadienne de développement international -2012)</p> <p>3. Proportion des terrains urbains affectés aux espaces publics ouverts (rues, places, jardins, parcs ...) sur la totalité de la surface urbaine (ONU-Habitat)</p> <p>4. Le temps de marche moyen des habitants jusqu'au plus proche espace vert (en minutes) (UNSDSN, Londres, 2014)</p>	<p><u>Désagrégation par</u> : villes / municipalités : vérifier si disponible pour des données internationales comparables.</p> <p><u>Sources</u> : UN HABITAT CPI, 2014 & UNSDSN (Londres, 2014) : ne semble pas disponible sur la base de données d'ONU Habitat.</p>
3. Nombre de crimes signalés (homicides, blessés et taux de vol) commis chaque année dans les zones urbaines, pour 100 000 habitants	1. Taux des actes de violence commis dans les espaces publics qui touchent les femmes et les hommes par localité [désagrégé par sexe, groupe ethnique, orientation sexuelle, âge, handicap,	<p><u>Désagrégation par</u> : Homicides selon le sexe et « la plupart des villes peuplées ». Blessures par type (route, voies de fait, lésions auto-infligées, accidentelle, les chutes), le sexe et l'âge. En fonction de la source de données d'origine, plus de</p>

	selon le contexte] (UNSDSN, Londres 2014) 2. Proportion de la voirie urbaine qui dispose d'un trottoir et de l'éclairage de rue (Nathan et Reddy - 2011)	niveaux de désagrégation peuvent être disponibles. <u>Sources</u> : ONUDC basée sur la police nationale et les bureaux nationaux de statistique, les données de l'OMS, les enquêtes tendances de la criminalité des Nations Unies, les statistiques sur les homicides , l'ONUDC et les données d'Interpol . <i>OMS Mortality Database</i> pour des blessures
4. Proportion des espaces publics urbains (ouverts et fermés) accessibles aux personnes handicapées		<u>Désagrégation par</u> : villes / municipalités : à développer, non disponible. <u>Sources</u> : proposé par UN HABITAT (2004) : ne semble pas disponible sur la base de données d'ONU Habitat.
Commentaires : lors de la réunion d'UNSDSN (Londres, 2014), les cibles suivantes ont également été proposées : proportion de l'espace public sécurisé sur le total de l'espace urbain (en pourcentage). ONU-Habitat (CPI, 2014) propose aussi : accès aux biens publics [un bien public est un espace ou une installation qui est ouvert et accessible aux personnes. Il comprend les espaces publics tels que les terrains de jeux, places, jardins, parcs, etc. et les établissements publics pour les activités récréatives, culturelles et sportives. L'accès à l'indicateur biens publics mesure la distribution des biens publics sur le territoire]		

Moyens de mise en œuvre pour l'objectif 11 : exemples d'indicateurs possibles²³

- 11.a. Favoriser l'établissement de liens économiques, sociaux et environnementaux positif entre zones urbaines, périurbaines et rurales en renforçant la planification du développement à l'échelle nationale et régionale
- Nombre de pays avec des plans nationaux de développement urbain durable
 - % des revenus et des dépenses des gouvernements infranationaux sur les revenus et dépenses totaux du gouvernement national (source FMI)
- 11.b. D'ici à 2020, accroître de [x] % le nombre de villes et d'établissements humains qui adoptent et mettent en œuvre des politiques et plans d'action intégrés en faveur de l'insertion de tous, l'utilisation rationnelle des ressources, l'adaptation aux effets des changements climatiques et leur atténuation et la résilience face aux catastrophes, et élaborer et mettre en œuvre, conformément au cadre de Hyogo à venir, une gestion globale des risques de catastrophe à tous les niveaux

²³ Les indicateurs proposés ci-dessous ne sont pas disponibles dans la plupart des cas, il faut les développer. Il y a aussi un questionnaire sur le type d'indicateurs car on peut s'interroger sur les indicateurs « de processus » et leur capacité à promouvoir un changement. Notez également que les objectifs de cette section ne sont pas nécessairement SMART.

- % des établissements de plus de 100 000 habitants disposant de plans pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique, la réduction des risques et la résilience (développés et mis en œuvre dans le cadre du futur Cadre mondial de Hyogo pour la gestion des risques de catastrophe à tous les niveaux).
- % des budgets annuels nationaux et locaux consacrés à l'atténuation et à l'adaptation au changement climatique et pour réduire les risques de catastrophe et renforcer la résilience

Il y a un chevauchement avec cibles à 11.5 dans l'objectif 11 et avec les cibles de l'objectif 13.

11.c. Aider les pays les moins avancés, y compris par une assistance financière et technique, à construire des bâtiments durables et résistants en utilisant des matériaux locaux

- % de l'APD consacré aux Pays les moins avancés pour soutenir des projets d'infrastructures urbaines durables

Il y a un chevauchement avec des cibles dans les objectifs 8 et 17.

Objectif 12. Instaurer des modes de consommation et de production durables

Cet objectif a des liens importants avec l'objectif 11, « faire en sorte que les villes et les établissements soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables », car l'accroissement de la demande de la consommation et les défis que comporte une production durable sont particulièrement pertinents dans les zones urbaines. Il est également important pour les zones rurales et peut être relié à l'agriculture durable (Objectif 2). Il existe aussi des références croisées avec les objectifs 7, 8 et 13 sur la croissance durable, l'énergie et le changement climatique.

A titre d'exemple, on présente des indicateurs pour la cible 12.5 sur la gestion des déchets, car c'est une responsabilité des gouvernements locaux et elle est fortement liée à l'Objectif 11 (par exemple, cible 11.6).

Cible 12.5. D'ici à 2030, réduire considérablement la production de déchets par la prévention, la réduction, le recyclage et la réutilisation

(a) Dimensions à mesurer :

- Production des déchets
- Prévention, réduction, recyclage et réutilisation

b) Les indicateurs proposés :

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations, désagrégation et sources)
1. % des déchets solides collectés auprès de l'ensemble des ménages, les institutions publiques, les entreprises, dont les déchets industriels et de la construction 2. % des déchets qui sont bien gérés jusqu'à leur élimination finale adéquate (recyclés, réutilisés, compostés, déposés dans les décharges, des sites d'incinération, etc.)	1. Les volumes ou masse de déchets produits par habitant et par an 2. Taux de recyclage (en pourcentage détourné du flux de déchets) (Agence canadienne de développement international -2012)	Relations avec : objectifs 11.6, 3 (3.9) et 12.4 Désagrégation par : il est nécessaire d'améliorer la désagrégation, les données devraient être collectées au niveau municipal. Base de données de UN Habitat sur la gestion des déchets est disponible sur : slum/non-slum/urban/1shelter deprivation and 2+ shelter deprivation: (http://www.devinformo.info/urbaninfo/) Sources : proposé par UN Habitat (CPI, 2014) et (UNSDSN)
Commentaires : L'indicateur mesure la proportion de déchets solides collectés par une autorité municipale ou par une entité privée qui est détournée pour le recyclage et le compostage et ne termine pas dans les décharges. Dans de nombreux pays, les systèmes de suivi de la collecte des déchets solides sont insuffisants. Les données sur les déchets municipaux collectés sont habituellement recueillies au moyen d'enquêtes auprès des municipalités, qui sont responsables de la collecte et de l'élimination des déchets, ou de sociétés de transport qui collectent les déchets et les transportent vers un site de stockage. Ces enquêtes fournissent des données assez fiables. Cependant, les chiffres ne concernent que les déchets collectés par ou au nom des municipalités. Par conséquent, les quantités de déchets peuvent varier, si la collecte des déchets municipaux intègre les petites industries et le secteur des services. Les déchets collectés par le secteur informel, les déchets produits dans les zones non couvertes par le système de collecte des déchets ménagers ou déversés illégalement ne sont pas inclus. La prudence est donc conseillée lorsque l'on compare les pays. L'information est susceptible d'être collectée par les municipalités et les entités privées mais pour le moment il semble qu'il n'y ait pas de collecte systématique de ces données au niveau international. Pour que la cible soit SMART, il est nécessaire de mieux définir ce que veut dire « réduire considérablement » la production.		

Objectif 13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

La mise en œuvre des cibles prévues dans l'objectif 13 est complexe. Cet objectif a fait l'objet d'un vif débat au sein de l'OWG et dans la proposition finale il a été décidé de ne pas y intégrer certaines cibles pour atténuer l'impact du changement climatique. Il a été estimé que ces négociations se déroulaient au sein de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Il y a des références importantes à l'objectif 11, car les villes sont des centres importants de consommation d'énergie et d'émissions de dioxyde de carbone. Une des grandes opportunités est que les zones urbaines qui n'ont pas encore été construites puissent disposer de nouvelles infrastructures résilientes au changement climatique (UNSDSN, ODS 11).

On présente, ci-dessous, des exemples d'indicateurs pour les cibles 13.1 et 13.2. Il faut noter que ces deux indicateurs sont également inclus dans l'objectif 11. Dans cet objectif 13, la désagrégation pourrait inclure les zones rurales.

Cible 13.1 Renforcer, dans tous les pays, la résilience et les capacités d'adaptation face aux aléas climatiques et aux catastrophes naturelles liées au climat

(a) Dimensions à mesurer :

- Résilience
- Capacité d'adaptation

c) Les indicateurs proposés :

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations, désagrégation et sources)
1. Personnes tuées ou blessées après les catastrophes dans une période de temps donnée (évolution en pourcentage)		<p><u>Relations avec</u> : objectifs 1, 2 (en particulier cible 2.4), 6, 11, d'autres cibles dans 13.</p> <p><u>Désagrégation par</u> : Urbain/rural, les villes/municipalités. (À confirmer). Il ne semble pas que les données soient désagrégées à ce niveau, mais comme les données sont enregistrées par événement en cas de catastrophe, dans ces cas elle est localisée, et il est possible de les relier à une zone donnée.</p> <p><u>Sources</u> : Proposé par UNSDSN (London, 2014). Données disponibles sur: UNISDR et http://www.emdat.be/database</p>
2. Pertes économiques dans une période de temps donnée (en% du PIB)		<p><u>Relations avec</u> : 1, 2 (en particulier cible 2.4), 6, 11, autres cibles dans 13.</p> <p><u>Désagrégation par</u> : Urbain/rural, les villes/municipalités. (À confirmer). Il ne semble pas que les données soient désagrégées à ce niveau, mais comme les données sont enregistrées par</p>

		<p>événement en cas de catastrophe, dans ces cas elle est localisée, et il est possible de les relier à une zone donnée.</p> <p><u>Sources</u> : proposé par UNSDSN (London, 2014). Données disponibles sur UNISDR et : http://www.emdat.be/database</p>
<p>Commentaires : En plus des indicateurs énumérés ci-dessus, il y a un certain nombre d'indicateurs complémentaires qui pourraient être développés et qui n'ont pas été inclus car les sources sont peu développées. Pour plus de détails voir Twigg (2007) ; Jones et Bahadur (2013) ; Brooks, Aure et Whiteside (2014); Silva et all. (sans date) ; UNISDR (non daté). La cible a été définie au niveau national, mais elle peut être aussi applicable au niveau local.</p>		

Cible 13.2 Intégrer dans les politiques, les stratégies et la planification nationales des mesures relatives aux changements climatiques

(a) Dimensions à mesurer :

- Politiques nationales, stratégies et plans sur le changement climatique

d) Les indicateurs proposés :

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations, désagrégation et sources)
1. La quantité totale d'émissions de GES / CO ₂ par habitant / intensité de CO ₂ (et par secteur)		<p><u>Relations avec</u> : 11</p> <p><u>Désagrégation par</u> : municipalités/districts ; secteur</p> <p><u>Sources</u> : UNFCCC</p>
2. Pourcentage de municipalités / districts avec des plans d'atténuation / adaptation au changement climatique ; plans de réduction des risques et résilience	Nombre de ministères / départements avec des stratégies sectorielles intégrées (ex. pour l'eau, les transports, l'énergie) sur la résilience climatique et la réduction des risques de catastrophe [à élaborer]	<p><u>Relations avec</u> : 1, 2 (2.4), 6, 11, d'autres cibles dans 13</p> <p><u>Désagrégation par</u> : municipalités/districts. A développer</p> <p><u>Sources</u> :</p> <p><u>Limitations</u> : les données ne sont pas disponibles et les indicateurs doivent être développés pour disposer des données désagrégées</p>
3. Pourcentage / nombre de budgets annuels nationaux et locaux avec des engagements pour atténuer /s'adapter aux changements climatiques, réduire les risques de catastrophe et renforcer la résilience [à élaborer]		<p><u>Relations avec</u> : 1, 2 (2.4), 6, 11, d'autres cibles dans 13</p> <p><u>Désagrégation par</u> : municipalités/districts. A développer.</p> <p><u>Sources</u> :</p> <p><u>Limitations</u> : les données ne sont pas disponibles et les indicateurs doivent être développés pour disposer des données désagrégées</p>
<p>Commentaires : les sources de données et les indicateurs ne sont pas clairement définis. Les cibles ne sont pas SMART. Elles sont donc difficiles à vérifier et les indicateurs se réfèrent « au processus », non aux résultats, ce qui soulève une question sur l'efficacité de ce type d'indicateurs pour encourager les changements.</p>		

Objectif 16 : Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux des institutions efficaces, responsables et ouvertes.

Des institutions efficaces, inclusives et responsables sont nécessaires pour la réalisation de tous les Objectifs de développement durable. Pour l'objectif 16, des cibles qui peuvent concerner directement les gouvernements locaux ont été choisies : la cible 16.1 sur la violence, la cible 16.6 « mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux », la cible 16.7 pour promouvoir un processus de prises des décisions, ouvert, participatif et représentatif à tous les niveaux, et la cible 16.9 sur l'enregistrement des naissances dans l'état civil (souvent une responsabilité de l'administration locale). Les cibles 16.6 et 16.7 complètent l'objectif 11 sur les villes et les établissements humains, qui n'intègrent pas une dimension de gouvernance.

Cible 16.1 Réduire sensiblement, partout dans le monde, toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont associés

e) Les indicateurs proposés :

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations, désagrégation et sources)
1. Pourcentage de blessés par agressions, morts et homicides (sur 1 000 000 d'habitants)		<p>Relations avec : 11.7</p> <p>Désagrégation par : homicides par sexe/ blessés par type, sexe et âge/ zones géographiques (à confirmer, voir possibilité de désagrégation des données pour les grandes villes)</p> <p>Sources : Interpol, UN Crime Trends Survey, UNODC, WHO Mortality Database.</p> <p>Limitations : les données ne sont que partiellement disponibles.</p>
2. Réfugiés et personnes déplacées à l'intérieur du pays provoqués par des conflits et des violences		<p>Relations avec : ---.</p> <p>Désagrégation par : zone de résidence (ou réfugiés par pays /territoire d'asile), lieu de résidence (dans le pays), pays d'origine (réfugiés), sexe, âge et type de population.</p> <p>Sources : UNHCR.</p>
<p>Commentaires : il faudrait clarifier ce qu'on entend par « réduire sensiblement » pour que les cibles soient SMARTS.</p>		

Cible 16.6 Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux

f) Les indicateurs proposés :

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations, désagrégation et sources)
1. « Open data » : des données sur les budgets publics sont disponibles à tous les niveaux de gouvernement (national et infranational)	L'accès à l'information lors de la formulation et l'exécution des budgets. Indicateur à élaborer. Options possibles : 1) à partir des sondages d'opinion (échantillon Afrobaromètre R5) ; 2) Adapter les enquêtes sur le « budget ouvert » et l'index correspondant aux gouvernements locaux (ONU-HABITAT)	<u>Relations</u> : non <u>Désagrégation par</u> : niveau de gouvernement et par zone géographique (rurale / urbaine) <u>Sources</u> : index sur le budget ouvert, données nationales. <u>Limitations</u> : les données sont disponibles seulement au niveau national.
2. Les informations sur les marchés et les appels d'offre publics sont accessibles à tous (au niveau national et infranational)		<u>Relations</u> : non <u>Désagrégation par</u> : niveau de gouvernement et par zone géographique (rurale / urbaine). A confirmer. <u>Sources</u> : données nationales. Difficile de vérifier la disponibilité : dépend des statistiques nationales.
3. Niveau de confiance dans les institutions du gouvernement local : pourcentage des habitants qui disent qu'ils font confiance aux gouvernements nationaux et infranationaux	1. Pourcentage des personnes enquêtées qui disent qu'elles considèrent que leurs impôts sont bien dépensés. Indicateur à définir sur la base de sondages d'opinion (ex. Afrobaromètre R5) 2. Pourcentage des personnes enquêtées qui indiquent que les citoyens sont informés des décisions du gouvernement (local) ou que les décisions des gouvernements locaux reflètent leurs priorités. Indicateur à définir sur la base de sondages d'opinion (ex. SLRC).	<u>Relations</u> : non. <u>Désagrégation par</u> : sexe, âge, lieu de résidence et région (dépend du type et ampleur du sondage) <u>Sources</u> : sondage d'opinion (e.g. World Value Surveys, Afrobarometer, LatinoBarometer, Gallup World Poll, etc.). <u>Limitations</u> : les données disponibles sont partielles et la comparaison entre pays difficile car les sondages ne sont pas standardisés.
4. Satisfaction des citoyens vis-à-vis des services publics : Pourcentage de « très satisfaits » ou « assez satisfaits » [à élaborer]		<u>Relations</u> : non. <u>Désagrégation par</u> : sexe, âge, lieu de résidence et région (dépend du type et ampleur du sondage) <u>Sources</u> : WHO, sondages d'opinion (Afrobarometer R5). <u>Limitations</u> : les données disponibles sont partielles et la comparaison entre pays difficile car les sondages ne sont pas standardisés. Les données disponibles pour les services publics – ex. la santé – doivent être davantage développées au niveau local.
Commentaires : ces cibles sont difficiles à vérifier et les indicateurs s'appuient sur des informations subjectives (dont certains ne sont pas facilement disponibles et ne permettent pas la comparaison entre pays).		

Cible 16.7 Faire en sorte que le processus de prises des décisions soit souple, ouvert à tous, participatif et représentatif à tous les niveaux

b) Les indicateurs proposés :

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations, désagrégation et sources)
1. Le taux de participation (%) aux élections locales		<p><u>Relations avec</u> : ---.</p> <p><u>Désagrégation par</u> : --</p> <p><u>Sources</u> : données collectées par l'IDEA sur la participation électorale dans les élections locales. (cette base de données doit être élargie pour couvrir tous les pays)</p> <p><u>Limitations</u> : Les données ne sont pas facilement disponibles. Alors que certaines données régionales peuvent être disponibles, la comparaison entre les pays ne peut pas être assurée car les méthodes de collecte peuvent être différentes.</p>
2. Nombre de pays dotés d'une législation qui favorise la participation citoyenne au niveau local	Nombre de municipalités qui ont adopté le budget participatif	<p><u>Relations avec</u> : ---.</p> <p><u>Désagrégation par</u> : --</p> <p><u>Sources</u> : à définir, proposé par UN HABITAT Urban Indicators.</p> <p><u>Limitations</u> : les données ne sont pas disponibles.</p>
<p>Commentaires : ces cibles sont difficiles à vérifier et les indicateurs s'appuient sur des informations subjectives (dont certaines ne sont pas facilement disponibles et ne permettent pas la comparaison entre pays). Un autre indicateur possible d'institutions inclusives est la proportion d'élues locales femmes dans les conseils municipaux. Il n'est pas mentionné ici car il est déjà présenté sous l'objectif 5.</p>		

Cible 16.9 D'ici à 2030, garantir à tous une identité juridique, notamment grâce à l'enregistrement des naissances

b) Les indicateurs proposés :

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations, désagrégation et sources)
1. Niveau de couverture de l'enregistrement des naissances (dans l'état civil)		<p><u>Relations avec</u> : ---.</p> <p><u>Désagrégation par</u> : sexe, lieu de résidence (rurale/urbaine), quintiles de revenu par ménage et par région (voir les procédures d'échantillonnage et la taille de l'enquête).</p> <p><u>Sources</u> : WDI, UNICEF (données de l'état civil national, recensements, enquêtes sur les ménages).</p> <p><u>Limitations</u> : voir l'indicateur 98 de l'UNSDSN (juillet 2014). Notez que certains pays sont connus pour avoir des problèmes dans la gestion de l'état civil. Les données sont complétées par des enquêtes auprès des ménages.</p>
<p>Commentaires :</p>		

Objectif 17. Revitaliser le partenariat mondial au service du développement durable et renforcer les moyens d'application de ce partenariat

Pour l'objectif 17, nous avons inclus à titre d'exemple la cible 17.1, qui se concentre sur le renforcement de la mobilisation des ressources domestiques. Cela comprend la capacité fiscale des gouvernements locaux, car ils sont finalement responsables de la mise en œuvre de bon nombre d'objectifs.

Cible 17.1 (Finance) Améliorer, notamment grâce à l'octroi d'une assistance internationale aux pays en développement, la mobilisation de ressources nationales en vue de renforcer les capacités nationales de collecte de l'impôt et d'autres recettes.

a) *Dimensions à mesurer :*

- Capacité fiscale des gouvernements locaux

b) *Les indicateurs proposés :*

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations, désagrégation et sources)
<ul style="list-style-type: none"> • % des revenus et des dépenses des gouvernements locaux sur le total des recettes et dépenses du gouvernement central. 		<p><u>Relations avec</u> : ---.</p> <p><u>Désagrégation par</u> : niveau national. A confirmer, pas encore disponible.</p> <p><u>Sources</u> : Banque Mondiale (indicateurs de décentralisation fiscale), FMI (GFS database), sur la base des comptes nationaux.</p> <p><u>Limitations</u> : Données partiellement disponibles. L'indicateur est une agrégation des données infranationales mais présenté au niveau national. Actuellement, il n'y a pas d'indicateur pour chaque unité administrative / politique infranationale.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Les recettes fiscales propres (en pourcentage des revenus totaux et des dotations ou transferts de l'Etat vers les gouvernements infranationaux) 		<p><u>Relations avec</u> : ---.</p> <p><u>Désagrégation par</u> : niveau national. A confirmer, pas encore disponible.</p> <p><u>Sources</u> : Banque Mondiale (indicateurs de décentralisation fiscale), FMI (GFS database), sur la base des comptes nationaux.</p> <p><u>Limitations</u> : Données partiellement disponibles. L'indicateur est une agrégation des données infranationales mais présenté au niveau national. Actuellement, il n'y a pas d'indicateur pour chaque unité administrative / politique infranationale.</p>
<p>Commentaires : Le premier indicateur mesure les déséquilibres verticaux - le degré de dépendance des gouvernements infranationaux des revenus du gouvernement central pour soutenir leurs dépenses. Le financement vers, depuis et entre les différents niveaux de gouvernement peut être utilisé pour évaluer certains aspects de la décentralisation financière. Le GFS (FMI) est la meilleure source d'information au niveau international sur le partage du financement entre les administrations publiques. Il propose des définitions uniformes entre pays et sur plusieurs années. Cependant, son objectif n'est pas de mesurer la décentralisation. Les données disponibles au niveau infranational concernent uniquement 2/3 des pays (sur 149 au total). Le GFS permet de différencier comment les ressources sont partagées entre différents niveaux de gouvernement : l'État, les régions et les communes. Mais il ne propose pas de données pour analyser les différences entre les régions infranationales. Les revenus reportés dans les GFS sont décomposés entre revenus fiscaux et non fiscaux, les transferts intergouvernementaux et autres subventions. Il est difficile d'évaluer le degré d'autonomie dont disposent les gouvernements infranationaux pour décider de manière autonome sur l'augmentation de leurs recettes (par exemple, combien sont collectés par le biais des impôts partagés, ou par le biais des impôts locaux). Les impôts partagés sont répertoriés comme des revenus infranationaux, bien que les gouvernements infranationaux n'aient pas d'autonomie dans la détermination de la base d'imposition, puisque le GFS classe les informations sur la base du niveau de gouvernement qui reçoit</p>		

les revenus. Cet indicateur ne distingue pas quelle proportion des transferts est conditionnée ou correspond à des dotations générales. Les deux indicateurs sont conçus pour mesurer la capacité financière locale à mobiliser des ressources.

Cible 17.9 (Renforcement des capacités) les plans nationaux d'exécution de tous les objectifs de développement durable, notamment dans le cadre de la coopération Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire

b) *Les indicateurs proposés :*

Indicateurs proposés	Indicateurs alternatifs	Commentaires (relations, désagrégation et sources)
<ul style="list-style-type: none"> % de l'APD qui soutient les programmes des gouvernements infranationaux pour développer des infrastructures urbaines et rurales [à développer] 		<p><u>Sources</u> : OCDE</p> <p><u>Limitations</u> : les données ne sont pas disponibles</p>
<ul style="list-style-type: none"> % de l'APD consacrée à la décentralisation et au soutien des administrations infranationales²⁴ 		<p><u>Relations avec</u> : ---.</p> <p><u>Désagrégation par</u> : pays.</p> <p><u>Sources</u> : OCDE (Creditor Reporting System)</p> <p><u>Limitations</u> : les données sont disponibles uniquement au niveau national.</p>
<p>Commentaires : Un indicateur plus spécifique doit être développé pour assurer le suivi des fonds de l'aide publique au développement (APD) pour les gouvernements locaux. Cela devrait inclure les ressources des pays de l'OCDE-CAD et des pays non membres du CAD. Voir dans UNSDSN également (juillet 2014), les indicateurs 104, 105 et 106.</p>		

25. Les codes de l'APD Nord-Sud. Code 15112 dans le SNPC-CAD se réfère à la décentralisation et soutien aux administrations infranationales. Il comprend les actions suivantes : processus de décentralisation (y compris les aspects politiques, administratives et budgétaires) ; les relations intergouvernementales et le fédéralisme ; renforcement des services des administrations régionales et locales et de leurs associations nationales. La décentralisation de la gestion et des services sectorielles ne sont pas inclus dans cette catégorie. Le code SNPC-CAD désigne les objectifs du projet (renforcer les gouvernements locaux) plutôt que les ressources canalisées et gérées par les gouvernements locaux. Les codes de la SNPC considèrent l'ensemble du secteur public, sans distinction des gouvernements locaux et centraux. La source de données proposée de l'OCDE-CAD analyse uniquement les contributions des pays OCDE, et exclue les données des pays non OCDE, la coopération Sud-Sud et triangulaire. La définition de la coopération Sud-Sud, Nord-Sud et de la coopération triangulaire doit être clarifiée.

IV. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

L'approche actuelle de l'OWG sur les ODD est encore très ambitieuse et, par conséquent, complexe. Non seulement en raison du grand nombre d'objectifs et cibles proposés (17 et 169), mais aussi par le nombre de dimensions à mesurer dans chaque cible, ce qui rend l'ensemble du système difficile à mettre en œuvre et à contrôler. Le processus de négociation intergouvernemental est encore ouvert et beaucoup d'acteurs importants, en particulier certains Etats membres de l'ONU, proposent de réduire le nombre d'objectifs et de cibles.

Dans ce contexte, il est important de défendre un objectif de développement urbain durable indépendant. La plupart des dimensions de la proposition actuelle de l'objectif 11 sont essentielles pour le nouvel agenda de développement car elles concernent les grands défis de nos sociétés : l'urbanisation, la planification, le logement, les quartiers informels, le transport, l'accès aux services de base, la participation citoyenne, la protection du patrimoine culturel et naturel, et des espaces publics. Ces défis ne peuvent pas être traités dans le cadre d'autres objectifs.

En outre, une approche urbaine permet de mobiliser et de renforcer les autorités locales et régionales et d'autres acteurs urbains (la société civile, le secteur privé, etc.), d'intégrer les différentes dimensions du développement durable (économique, social, environnemental), d'aborder la planification des villes, de renforcer les liens entre zones urbaines et rurales et de transformer les défis urbains en opportunités.

Tous sont d'accord pour dire que les gouvernements locaux et régionaux devraient jouer un rôle important dans la mise en œuvre et le suivi de la plupart des cibles proposées. L'action des autorités locales et régionales est clairement liée à la lutte contre la pauvreté, à la sécurité alimentaire, à la santé et à l'éducation, à la promotion de l'égalité des sexes, à l'accès à l'eau et l'assainissement, à la gestion des déchets et des ressources énergétiques, au développement économique et à la création d'emplois décents, ainsi qu'à la lutte contre le changement climatique. Dans leurs actions, les gouvernements locaux et régionaux font face à des défis qui ont des répercussions directes au niveau mondial et une forte dimension locale. En fait, la « localisation » des ODD signifie à la fois : fournir des cibles et des indicateurs « intelligents » (smarts) pour mesurer leur impact au niveau local ; proposer des stratégies et des outils qui facilitent la participation efficace des GLR dans le processus de mise en œuvre.

Cet article propose quelques exemples d'indicateurs localisables pour aider à désagréger les ODD et les adapter aux contextes locaux. Améliorer l'accès à des données fiables au niveau des territoires (en particulier urbains et ruraux) contribuera assurément au déploiement de stratégies solides et efficaces pour mettre en œuvre le nouvel agenda de développement au niveau local, à assurer le suivi et évaluer les stratégies et résultats sur le terrain de façon responsable.

Cependant, l'accès aux données au niveau local n'est pas facile dans la plupart des pays en développement. Les capacités institutionnelles au niveau national et local font souvent défaut. Il faut un engagement international fort pour renforcer les systèmes nationaux de statistiques et leur capacité à systématiser et recueillir des données locales et de développer des mécanismes statistiques infranationaux qui peuvent contribuer au suivi et à l'évaluation des ODD au niveau local et régional.

Mais, outre la nécessité d'améliorer les mécanismes pour recueillir des données fiables au niveau local, il est nécessaire de renforcer les collectivités locales et régionales pour contribuer au processus de mise en œuvre. Afin de promouvoir la « localisation » de l'agenda de développement, il est indispensable de créer des contextes institutionnels favorables aux GLR, soutenir la décentralisation, promouvoir le renforcement des capacités institutionnelles et opérationnelles des GLR afin de fournir

des services de base et des politiques publiques locales solides et de développer de nouvelles formes de gouvernance multiniveau afin d'assurer la participation de tous les acteurs.

Cet article a tenté de fournir un ensemble d'exemples de la façon de « localiser » les cibles et les indicateurs, a souligné la nécessité de renforcer les capacités et les ressources des GLR, et mis en évidence les principaux défis qui doivent être abordés pour promouvoir un agenda de développement inclusif et durable pour les GLR et pour toute la communauté internationale.